
accepter la peur ?

réformisme d'hier et social-
démocratie d'aujourd'hui

l'allocation universelle,
entre le rêve et le cauchemar

savoir ouvrier
et cercles de qualité

les crises économiques
de type soviétique

en diagonale/livres/revues

sommaire

rosine lewin accepter la peur ?	p. 1
marcel liebman réformisme d'hier et social-démocratie d'aujourd'hui	p. 8
en diagonale : media et désarmement	p. 24
résolu, le problème des coupures gaz-électricité ?	p. 25
quand les droits de l'homme se recentrent sur la belgique	p. 27
philippe brewaeys et dominique istaz l'allocation universelle, entre le rêve et le cauchemar	p. 30
rosine lewin savoir ouvrier et cercles de qualité	p. 37
gérard roland les crises économiques de type soviétique	p. 44
livres	p. 60
revues	p. 74

Comité de patronage :

Jean Blume, Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, J.-P. Keimeul, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

accepter le règne de la peur ?

rosine lewin

Les partis de la majorité ont donc fini, au bout de six semaines, par s'accorder sur les programmes et les équipes de gouvernements national, communautaires, régional. Leur succès électoral — inespéré — n'a pas empêché les négociations d'être ardues, hérissées de tensions. La décision de recourir aux pouvoirs spéciaux confirme la gravité de ces tensions : avec la majorité que néo-libéraux et sociaux-chrétiens détiennent à l'échelle nationale, ils n'ont rien à craindre d'un large débat avec l'opposition. C'est davantage dans ses propres rangs que la majorité ressent les limites d'un consensus laborieux et précaire.

Entre certains propos triomphalistes des « battants » du 13 octobre et la tonalité prudente de la déclaration gouvernementale, l'écart est d'ailleurs significatif. Cette déclaration se voudrait séduisante; elle est un monument d'hypocrisie. Exemples : la solidarité y est exaltée, le concours du Parlement réclamé, la sollicitude pour la jeunesse proclamée — alors que concrètement, on mine la sécurité sociale, on installe les pouvoirs spéciaux, on offre à la jeunesse deux mois supplémentaires de service militaire et six mois supplémentaires de stage d'attente à l'ONEm.

Au niveau du pouvoir wallon, la majorité, si friable ici, a été consolidée au mépris de la légalité.

A l'évidence — et n'est-ce pas M. André Leysen, président de la FEB, qui affirme que le gouvernement Martens doit encore parcourir 95 % du chemin ? — la majorité est résolue à accélérer la dérégulation sociale, à accentuer les inégalités, à asphyxier les services publics, à accabler les sans-emplois, à maintenir la région bruxelloise sous tutelle directe de l'Etat...

En attendant d'analyser ces dossiers dans de prochaines livraisons, quelques mots s'imposent tout de suite à propos du développement du grand banditisme, de l'impunité des terroristes et du sentiment d'insécurité qui croît dans la population.

Le jour où Ronald Reagan venait à Bruxelles rendre compte de ses pourparlers genevois avec Mikhail Gorbatchev, les CCC signaient leur

25^e attentat. Ce jour-là, en plus des gendarmes et des policiers, plusieurs centaines de paracommandos avaient été déployés dans la capitale pour assurer la protection du président des Etats-Unis. Ni gendarmes, ni paras, ni policiers n'ont pu empêcher les terroristes de lancer leur bombe à Boitsfort. (1). Quelques jours plus tôt, le hold-up au Delhaize d'Allost coûtait huit vies humaines.

La répétition de ces crimes ne les banalise pas. Elle produit la peur, l'anxiété. Plus personne ne se sent à l'abri d'une explosion ou d'une rafale de riot-gun. La peur, le sentiment d'insécurité déstabilisent une société déjà fortement traumatisée par la crise et par une austérité à sens unique. D'autant que chacun se souvient du drame du Heysel, le 29 mai 1985, des 39 morts dans un stade en folie, et de l'impuissance des forces de l'ordre.

Comment le gouvernement Martens V et singulièrement le ministre de la Justice ont-ils fait face à ces graves événements ? Depuis les premiers attentats commis à l'enseigne des *Cellules communistes combattantes*, le pouvoir entretient l'amalgame voulu par les terroristes — amalgame entre communistes et terroristes (2). Les opérations policières, parfois spectaculaires, sont orientées vers l'extrême-gauche, comme si le vocabulaire des CCC, exploitant des « tics » de discours révolutionnaires, suffisait à prouver que les poseurs de bombes se situent à l'extrême-gauche. Que dans l'état actuel des enquêtes, on doive encore retenir l'hypothèse selon laquelle les CCC s'identifieraient à une « gauche dévoyée », c'est possible. Mais d'autres hypothèses s'imposent depuis longtemps. Plusieurs chroniqueurs judiciaires retiennent celle d'un terrorisme d'extrême-droite et rappellent les connexions entre groupuscules fascistes et éléments de la Sûreté, révélées naguère par la Commission d'enquête Wyninckx, et confirmées ensuite notamment avec l'affaire Latinus et celle de l'attaque de la caserne de Vielsam. Certains formulent une troisième hypothèse : attentats à la bombe et éventuellement grand banditisme relèvent peut-être des manipulations de services secrets étrangers.

De tout cela, M. Gol ne veut rien savoir, même si c'est un journaliste de « La Dernière Heure » qui s'y risque. Le ministre s'en tient dur comme fer à une consigne : c'est à gauche qu'il faut débusquer les terroristes. Il devrait lire et méditer le livre de Rudi Van Doorslaer et Etienne Verhoeyen *De moord op Lahaut*, que viennent de publier les éditions Kritak, avec en sous-titre *le communisme considéré comme ennemi intérieur* (3). Après l'assassinat de Julien Lahaut, président du

(1) Bérés verts et rouges n'ont d'ailleurs pas tous regagné leurs cantonnements. Ils restent présents dans les villes et entreprises wallonnes, dans des quartiers de la capitale. Comme si le pouvoir entendait habituer la population à la pratique des contrôles d'identité, l'arme au poing.

(2) Il arrive même que la presse accentue l'amalgame en parlant de « Cellules communistes ».

(3) Nous y reviendrons en détail dans une prochaine livraison, et en espérant que la traduction française sera publiée d'ici là.

PCB, le 18 août 1950, les enquêteurs se sont entêtés sur la piste d'un « règlement de compte entre communistes », sous-estimant gravement les menées de milieux léopoldistes et d'officines anticommunistes. C'est ainsi que les assassins de Julien Lahaut sont restés impunis. Comme les CCC et les tueurs du Brabant wallon et d'Alost. Les auteurs de « De moord op Lahaut », remontant des pistes qu'on a préféré ignorer, mettent à nu un monde d'aventuriers et de mercenaires où ils situent, en les identifiant, ceux qui abattirent à bout portant le président du PCB, il y a 35 ans.

Et le drame du Heysel ? Il a fallu une Commission d'enquête parlementaire pour faire apparaître de manière incontestable les manquements dont se sont rendus responsables des chefs de la gendarmerie. Ces révélations n'ont guère été suivies d'effets... Quant aux tueurs dits fous qui ont déjà tant joué de la gâchette, comment croire que leur objectif est de s'approprier cent ou deux cent mille francs ?

Dans une interview récente, Louis Van Geyt déclarait au « Drapeau rouge » : « Il y a de fortes présomptions que nous sommes en présence d'un ensemble d'opérations visant à déstabiliser la démocratie dans notre pays ». Il ajoutait : « Tout se passe comme si ces attaques s'apparentaient au terrorisme de droite qui sévit ailleurs en Europe. Ce type d'attentats a pour effet et pour objet d'engendrer un climat de peur dans la population, voire dans une partie des services d'ordre ».

Cette interview a donné l'occasion au président du PCB de réaffirmer avec éclat la condamnation catégorique du terrorisme et des actes de violence prétendûment révolutionnaires. Mais au-delà de cette condamnation, Louis Van Geyt a estimé devoir formuler deux accusations à l'encontre d'une aile de la droite ayant M. Gol pour chef de file. Il l'accuse : « 1. De prendre argument des événements dramatiques qui se sont accumulés particulièrement ces derniers jours, pour chercher à mettre en place des structures plus autoritaires. 2. De peser, de manière restrictive et arbitraire, sur l'orientation de l'enquête comme pour éviter que l'on découvre ou que l'on débusque un ensemble plus ou moins coordonné d'opérations de déstabilisation, misant d'ailleurs sur l'anticommunisme. »

Au « Faire le point » de la RTBF, dimanche 10 novembre, le ministre de la Justice flanqué de deux magistrats a — entre autres — lancé l'idée d'une super-police, constituée des meilleurs éléments des polices existantes. Jean Gol s'est explicitement référé au Federal Bureau of Investigations, en suggérant « un FBI à la belge ». Une référence significative, pour qui connaît le rôle assumé par cette police fédérale — outre la répression de la criminalité pourquoi elle fut créée — à la chasse aux sorcières organisée par McCarthy dans les années cinquante. Tout de suite des voix se sont élevées contre l'idée goliienne d'un FBI à la belge. Celle de la Fédération des commissaires de police et des commissaires-adjoints. Celle de criminologues tels que Fernand Goffioux et Christian Lepage. Celle de M. Edouard Janssens, vice-

CONTRE LE TERRORISME LA FORCE DE LA DEMOCRATIE

PCB

PARTI COMMUNISTE

Une brochure du PCB à paraître en janvier

président du Centre de recherches et d'études pénales. Elles concordent sur l'essentiel : point n'est besoin en Belgique d'une super-police. Point n'est besoin d'accroître encore les effectifs de la police. Avec ses 16.300 gendarmes et ses 16.400 agents de la police communale (urbaine et rurale), la Belgique détient un record : elle a deux fois plus d'effectifs policiers que les Pays-Bas, et elle en a autant que l'immense Canada !

M. Christian Lepage précise son diagnostic en ces termes : « La situation (des USA) n'est pas comparable à celle de la Belgique où le chevauchement des compétences ne fait qu'alourdir un système hybride très coûteux dont le rapport coût/efficacité devrait être sérieusement analysé ». Détail piquant : M. Lepage n'est pas seulement conseiller scientifique à l'Ecole de criminologie de l'UCL, il est de surcroît diplômé à la FBI National Academy...

Chevauchement des compétences, système hybride très coûteux et peu efficace, c'est aussi, en substance, l'avis des commissaires de police qui commentaient pour la presse le memorandum adressé au formateur.

Rejetant le projet de super police, MM. Keppens et Van Geem plaignent pour une meilleure coordination et une claire répartition des tâches entre les diverses polices. Au nom de leur fédération, ils considèrent que les effectifs sont suffisants; ils déplorent que le projet de loi Nothomb sur la police communale ne règle pas le problème, central à leurs yeux, de la collaboration entre les polices. Ces propos des porte-parole de la fédération des commissaires de police ont encore été utilement complétés dans une interview à la *Rode Vaan*. « Toute notre information est immédiatement communiquée aux chefs de la gendarmerie et de la police judiciaire, mais il est rare qu'une information nous soit concédée de leur part. Résultat : nous nous marchons souvent sur les pieds. Beaucoup d'affaires sont mal traitées à cause de ce total manque d'échange d'informations ».

En fait, c'est un secret de polichinelle que la gendarmerie, « corps d'élite », n'est pas très partageuse en matière d'informations. Retranchée derrière son statut militaire, la gendarmerie constitue un Etat dans l'Etat. Elle dépend du ministre de la Défense nationale (pour le recrutement et le statut de ses agents, l'organisation et l'administration générale), mais aussi du ministre de l'Intérieur (pour la police administrative, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois et arrêtés de polices) et puis encore du ministre de la Justice (pour les tâches de police judiciaire, à l'intervention des procureurs généraux, et directement du ministre pour la police des étrangers et la Sûreté de l'Etat). De cette triple dépendance, la gendarmerie « joue » pour asseoir son autonomie.

En principe, l'égalité doit régner entre les divers corps de police. Mais il y a, ici aussi, de « plus égaux que d'autres ». C'est la Revue nouvelle qui rappelait qu'au lendemain de la Libération, la gendarmerie a été « rétablie dans son rôle de *primus inter pares* avec l'aide et la béné-

diction du Q.G. des forces alliées en Belgique » (4). Par rapport à la gendarmerie, dont la mission et les compétences ont été établies par une loi de 1957, la police communale est dans un état de relative infériorité, et même son statut légal souffre d'un lourd retard. On célébrera bientôt, avec le bicentenaire de la Révolution française, le bicentenaire de notre législation sur la police communale. Le projet Nothomb, discuté en commission de la Chambre l'été dernier, vise à enfin définir les missions administratives et judiciaires de la police communale.

Quant à la Sûreté de l'Etat, elle est une section d'une administration du ministère de la Justice, la Sûreté publique. Elle n'a aucun cadre juridique et échappe totalement au contrôle législatif, alors que la BVD, Sûreté hollandaise, est soumise au contrôle d'une commission parlementaire, que la Sûreté d'Etat de la RFA est dotée d'un cadre juridique précis et que même la CIA et le FBI américains subissent des contrôles parlementaires. C'est à la Sûreté de l'Etat qu'est confiée la tâche de dresser le bilan de l'évolution politique intérieure du pays. L'y aide notamment la BSR, Brigade de surveillance et de recherche, un démembrement de la gendarmerie.

Citons encore La Revue nouvelle : « Sait-on assez que, selon les cours actuellement enseignés dans les écoles de gendarmerie, durant les périodes calmes « l'objectif de la fonction de renseignements est de réunir le maximum de données sur les adversaires potentiels et sur le cadre des interventions possibles » ? Et de préciser : « *Adversaire potentiel* : connaissance des doctrines philosophiques; projection de ces doctrines dans l'organisation, le fonctionnement, les objectifs de groupements; recenser et surveiller parmi ces groupements ceux dont l'action peut engendrer une situation conflictuelle; recenser les personnes dont les activités ont un rapport direct avec l'ordre public. *Cadres des interventions possibles* : connaissance des institutions politiques, sociales, économiques, culturelles, idéologiques, linguistiques; déceler dans l'actualité sociale, politique, économique,... les événements susceptibles de provoquer des courants d'opinion pouvant engendrer des situations conflictuelles; tenir à jour une documentation permettant, en période troublée, de caractériser le cadre des interventions, organisation interne des établissements et entreprises pouvant devenir l'objectif de l'adversaire » ?

Le conditionnement est systématique...

On peut souhaiter « civiliser » la gendarmerie, mais il est évident que ce n'est pas un objectif à court terme.

Par contre, dans la lutte contre le banditisme, la police judiciaire, autorité civile et nationale, pourrait presque immédiatement apporter un concours déterminant. Encore faudrait-il qu'elle soit revalorisée, c'est-à-dire que son cadre d'effectifs soit complété, que des moyens techniques lui soient fournis, qu'une meilleure coordination soit assurée entre arrondissements judiciaires.

(4) Avril 1980.

Et en tout état de cause, le contrôle démocratique des polices doit être assuré. C'est dans cet esprit que le sénateur communiste Jules Vercaigne avait proposé en janvier 1985 la mise en place d'une Commission d'enquête parlementaire sur les forfaits des CCC. On n'y a pas donné suite. En novembre 1985, le SP et le PS, José Desmarets, les Ecoles proposent pareille commission d'enquête. Tant pis si on a perdu dix mois. Tant mieux si l'initiative prend corps rapidement. La proposition du SP de créer, en plus d'une commission ad hoc, une Commission parlementaire mixte et *permanente* pour contrôler les activités policières, mérite l'appui des forces progressistes.

Qu'il s'agisse du rôle joué par les média dans l'information de l'opinion, de l'impact de la télévision et du cinéma dans la familiarisation de la violence, de la place que pourraient occuper les organisations syndicales pour s'opposer au terrorisme, les forces progressistes ne manquent ni de sujets de réflexion, ni de raisons d'agir.

PARTI OUVRIER BELGE

TELEPHONE 9857
BOULEVARD 44, RUE DE LA REINE A BRUXELLES

SYNDICAT SOCIAL DU PEUPLE DE BRUXELLES

LA PRÉVOYANCE SOCIALE
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'ASSURANCES SUR LA VIE



CONSEIL D'ADMINISTRATION :

ADMINISTRATEURS :

ABRÈSLE Edouard, député, à Saint-Josse
BERTHIAUX Louis, député et docteur, à Saint-Josse
BOURDIER Jules, industriel, à Ixelles
ELSHENAUFF Pauline, épouse, à Ixelles
DELAZZE Léon, industriel, à Bruxelles
LASSALLE Albert, député provincial, à Ixelles
LAFONTAINE Albert, industriel, à Bruxelles
LEONARD Albert, député, à Ixelles

MEMBRES HONORAIRES :

WASS Georges, secrétaire du Parti ouvrier belge, à Bruxelles
DE WILDEBOER Jules, député à Liège
PIRARD Louis, député, à Tournai

CONSEILLERS :

BOLENS JAMES, conseiller communal, à Ixelles
DUBOIS Albert, conseiller communal de Saint-Josse, à Bruxelles
DE WILDEBOER Jules, député à Liège, à Ixelles

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ : HENRIEUX Jean, industriel à Bruxelles

réformisme d'hier et social-démocratie d'aujourd'hui

marcel liebman ·

après avoir évoqué le prestige et la puissance de la social-démocratie allemande, marcel liebman retrace les débuts du POB — la « double réussite » de ses premières années : politisation de la classe ouvrière et réformes arrachées au pouvoir.

si le recours (proclamé ou réel) à la grève générale est marqué pendant un temps par de profondes contradictions, après 1918 l'action des masses devient un mal absolu. le réformisme d'autrefois est mort. il est devenu un réformisme sans réformes.

(*) M. Liebman est professeur à l'ULB.

réformisme d'hier et social-démocratie d'aujourd'hui

marcel liebman

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui que le terme même de social-démocratie a autrefois évoqué les plus grandes espérances du socialisme. C'était le temps où, sous l'égide du marxisme officiel, le mouvement ouvrier allemand, la *social-démocratie* allemande, engrangeait, à la veille de la Première Guerre mondiale, des succès retentissants et riches, semblait-il, des plus grandes promesses. En peu d'années, et malgré l'arsenal des lois et des mesures de persécution dirigées contre lui, il était devenu la principale force politique du plus puissant Etat d'Europe continentale. Force politique dont attestait le million de ses adhérents, la masse de ses électeurs, ses députés au Reichstag dont le groupe y était, et de loin, la fraction la plus importante. Une force syndicale où se retrouvaient des millions de membres. Une organisation où paraissait s'incarner, tout à la fois, le génie d'une nation et l'irrésistible ascension d'une classe. Une puissance intellectuelle aussi qu'exprimaient les voix, rarement convergentes mais toujours prestigieuses, de Karl Kautsky, de Rosa Luxemburg, d'Eduard Bernstein, de Rudolf Hilferding et de bien d'autres. Trotsky, rétrospectivement, en témoigne dans ses mémoires : « Pour nous autres, Russes, la social-démocratie fut la mère, l'éducatrice, le vivant modèle » (1).

LES RAISONS D'UNE FASCINATION

Les socialistes russes n'étaient pas seuls à penser ainsi. Rares étaient ceux qui échappaient à la fascination de cet exemple et même de ce titre repris au modèle allemand dans bien des pays, que ce soit la Russie elle-même, la Hollande, les Etats scandinaves et, pour ce qui est de l'Angleterre, par l'organisation de Hyndman.

Les victoires remportées par le mouvement ouvrier allemand n'expliquaient pas, à elles seules, une telle aura. Une autre considération jouait encore que l'on avait d'ailleurs de bonnes raisons de croire liée à la première. La social-démocratie était une option parlante, cohérente jusque dans sa diversité, une voie lumineuse éclairant l'avenir du prolétariat organisé dans un pays industriel. Mobilisés, encadrés, éduqués, les travailleurs franchissaient sous son égide les premiers pas sur la voie de la transformation sociale. Bien des questions restaient ouvertes — à commencer par celle-ci, décisive : « Réforme ou révolution ? » — mais l'activité sociale et politique de la classe ouvrière, préfi-

(1) L, Trotsky : *Ma Vie*; Paris, 1953, p. 222.

gurant une expression qu'en un autre temps et pour un autre modèle Gramsci allait imposer, semblait révéler une irrésistible force hégémonique au sein même de la société capitaliste. La question du « grand soir », telle que la posait l'anarchisme, s'en trouvait bouleversée. La citadelle bourgeoise s'offrait, en maugréant, au grignotage de ses fossoyeurs. A quel rythme progressait ce travail de sape ? Devrait-il un jour être prolongé par un assaut frontal ? Les progrès du mouvement socialiste donnaient à beaucoup de ses dirigeants et de ses partisans l'illusion que cette interrogation n'avait, somme toute, qu'un caractère académique. Les tensions étaient vives entre un révisionisme décrié mais influent, et une orthodoxie aux allures radicales mais aux choix plus modérés. Et la voix, parfois prophétique de Rosa Luxemburg dénonçait avec éloquence les collusions entre la « droite » bernsteinienne et le « centre » kautskyste. A quoi s'ajoutait sa condamnation d'une organisation tombant, déjà, dans les pièges du bureaucratisme conservateur. Mais cette critique de gauche pouvait offrir, à sa manière, une démonstration supplémentaire de la profonde richesse, théorique et pratique, de la social-démocratie dans son ensemble.

Toutes modalités et tous courants réunis, cette social-démocratie entendait miner la société bourgeoise de l'intérieur. Et la distinction entre tendance réformiste et tendance révolutionnaire était moins nette qu'il peut sembler aujourd'hui. Ce n'est pas seulement que la nébuleuse centriste dissimulait ou enjambait les coupures. Ni que les progrès du mouvement concret paraissaient exclure l'urgence de l'action proprement révolutionnaire. Il y avait encore et surtout la conviction que cette dernière s'étalait sur une période relativement longue, ce qui rendait improbable ou superflue une solution de continuité ou qui, pour d'autres, en reculait l'échéance. A beaucoup, la question de la révolution et de la réforme se posait en termes peu tranchés et les changements qu'entraînerait (et qu'entraînait déjà) l'action du mouvement socialiste offrait la garantie d'une transformation fondamentale du monde. Avec une telle certitude, le problème des moyens (légalisme ou non, usage ou refus de la violence) perdait son importance.

Cette évolution donnait au réformisme — le réformisme déclaré et, plus encore, le réformisme discret — une certaine légitimité. En consentant à une certaine modération dans l'expression de sa nature et en évitant les formulations provocatrices d'un Bernstein, il réussissait à engager l'ensemble de la social-démocratie dans un mouvement auquel il ne manquait que l'étiquette. Celle-ci demeurait suspecte et quelquefois frappée d'anathème. Mais la réalité elle-même était plus accommodante.

On pouvait à l'époque résumer ainsi la nature du réformisme qui dominait le mouvement ouvrier européen : la volonté d'aboutir à une transformation sociale profonde et même à la suppression du capitalisme, et ce en empruntant les voies graduelles, légales et pacifiques. Il est vrai que bien des social-démocrates allemands, à commencer par Kautsky et Bebel, affirmaient quelquefois — mais de plus en plus rare-

ment — que les moyens les plus radicaux pourraient s'avérer nécessaires pour surmonter la résistance de la bourgeoisie. Mais une telle échéance leur paraissant hypothétique et lointaine et surtout abstraite. Elle n'avait aucune portée dans la détermination de la politique pratique et de la stratégie réelle. On prévoyait une contre-offensive réactionnaire. Celle-ci se préparait, en effet. Mais, du côté social-démocrate, nulle réplique n'était concrètement envisagée.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la justification de ce choix tenait à la puissance grandissante de la classe ouvrière. Elle donnait l'impression de partir, par le biais de ses organisations, à la conquête de l'Etat. Pour importants que fussent ses progrès, ils n'assuraient cependant pas l'imminence d'un tel événement. La forme précise que prendrait la conquête du pouvoir étatique pouvait donc demeurer encore dans le vague. Négativement, l'orthodoxie social-démocrate avait récusé le ministérialisme, c'est-à-dire l'acceptation de responsabilités gouvernementales au sein d'un exécutif bourgeois. Positivement, c'était le règne d'espoirs d'autant plus grands qu'ils étaient fondés sur l'imprécision. La question de l'agent social qui introduisait le socialisme ne semblait, elle, susciter aucun doute. Bernstein était un des rares théoriciens à supposer qu'il fallait le chercher ailleurs que dans la seule et l'unique classe révolutionnaire : le prolétariat industriel. Par contre, le problème des instruments institutionnels était posé avec moins de netteté. Certes, le *parti* remplissait une fonction décisive, y compris dans ses articulations avec les organisations syndicales. Mais l'Etat ? Personne n'avait encore examiné le rôle qu'il jouerait, une fois admise — et aussitôt évacuée — l'interrogation anxieuse qu'aurait pu et dû susciter sa vocation répressive. Silence aussi sur tout ce qui concernait la « période de transition ». Et la formule de « dictature du prolétariat » n'avait pratiquement pas été élaborée depuis que Marx et Engels en avaient esquissé la nature.

TOUT CHANGE EN 1914

Tout change en 1914 et, plus encore, dans la phase terminale de la guerre. La collaboration patriotique conduit la social-démocratie — ou plutôt *les* social-démocraties — à une double évolution qui s'accroîtra toujours davantage : son enracinement dans la classe ouvrière, sans disparaître, va lui sembler susceptible d'un élargissement dirigé vers les classes moyennes et, en particulier, vers le monde des fonctionnaires; d'autre part, l'entrée de ministres socialistes dans des gouvernements bourgeois (ou, comme ce fut le cas en Allemagne à partir de novembre 1918, dans des gouvernements respectant et défendant le système capitaliste) a contribué à poser enfin — et dans des termes nouveaux — le problème de l'Etat. Déjà, l'économie de guerre avait eu pour effet d'accroître l'interventionnisme administratif. Encore et surtout : la démocratisation des lois électorales et la présence régulière de représentants socialistes aux sommets de l'exécutif devaient nécessairement bouleverser les conceptions stratégiques en vigueur

jusqu'alors. Dorénavant, la social-démocratie et, plus généralement, le réformisme, allaient faire de l'Etat un des principaux leviers de leur politique. Augmenter sa puissance parlementaire, développer les services gérés par l'Etat, multiplier le nombre de ministres socialistes, favoriser l'application d'une législation sociale « progressiste » et faire bénéficier de la protection de l'Etat les organisations syndicales furent désormais les objectifs du mouvement ouvrier, dans une de ses composantes essentielles. Une telle évolution devait aussi conduire à une redéfinition du réformisme : son graduellisme et son loyalisme pacifique devenant des données si évidentes qu'on pouvait se dispenser de les proclamer, c'est le phénomène de *l'intégration dans l'appareil d'Etat* qui en devint la caractéristique la plus notoire. En même temps, se consommait la rupture avec le mouvement communiste international dont l'enfantement avait été de pair avec les débuts de l'« étatisation » sociale-démocrate.

Nous n'allons pas analyser ici la signification de la Révolution russe et des répercussions qu'elle eut dans le monde, et dans le monde ouvrier en particulier. Une chose est cependant claire : elle fut à la fois la cause et la conséquence de la crise profonde dans laquelle la guerre de 1914-1918 entraîne la social-démocratie en Allemagne et ailleurs en Europe. Pour un temps, cette social-démocratie allait s'identifier avec un patriotisme poussé jusqu'à la contre-révolution, l'un et l'autre placés sous le signe de la collaboration de classes. Les horreurs d'un interminable carnage et les désillusions d'une paix décevante eurent pour résultat de donner à cette collaboration une étiquette infâmante, du moins aux yeux des révolutionnaires et des socialistes radicaux et, la lutte fratricide aidant, aux yeux des communistes, cela va de soi.

Or, la condamnation politique et surtout morale de la social-démocratie n'a pas favorisé la compréhension du phénomène. Pour s'en convaincre, il suffit de songer à l'expression dont, en certaines périodes et dans certains milieux, elle a été affublée : « social-traîtres ». Cas extrême de polémique haineuse ? Sans doute. Il reste que la social-démocratie — et son cas n'est naturellement pas unique — a fait l'objet parmi les marxistes et les socialistes radicaux d'un jugement et d'une condamnation relevant souvent d'un mélange de passion et d'éthique. Une telle attitude déforce l'analyse sérieuse de la logique et de la dynamique du réformisme et, singulièrement, des contradictions auxquelles il se heurte. Ainsi, face à l'option révolutionnaire, le choix légaliste et graduelliste a offert toutes les apparences d'une solution de facilité. D'un côté, l'héroïsme, de l'autre, la prudence. Dans un camp, l'énergie héroïque, dans l'autre, la modération pusillanime. Et sur un autre plan, d'une importance capitale pour le socialisme : face au communisme qui en appelle à l'action des masses, il y a le réformisme social-démocrate qui, au mieux, leur tourne le dos et, plus souvent qu'à son tour, les trahit, les écrase, purement et simplement.

Que de simplismes dans cette présentation à peine caricaturée. Ce n'est pas qu'elle soit « injuste » envers la social-démocratie. Il y a infini-

ment plus grave : elle en dissimule la véritable nature; elle occulte sa dynamique, autant que ses limites; elle tait la réalité d'un bilan contrasté, fait de succès incontestables et d'un essoufflement compliqué d'anémie. Il n'y a pas, face à face, la « difficulté révolutionnaire » et la « facilité social-démocrate ». Il y a, dans la voie réformiste, émaillant son parcours et y entravant toute percée, une série impressionnante d'embûches, d'obstacles et de pièges, fort différents de ceux qui menacent la stratégie révolutionnaire, mais, à leur manière, guère moins considérables. Pour les surmonter, il a fallu déployer, non pas quelques « ficelles » tactiques à la portée d'un politicien médiocre ou d'un terne bureaucrate, mais les ressources infinies de l'audace et de l'imagination. Il n'est meilleur moyen, pour s'en rendre compte, que d'examiner le problème des rapports entre le Parti social-démocrate et les masses ouvrières. Un tel examen gagne en clarté si, en un premier temps, on saisit l'organisation réformiste (2) au moment de sa croissance et de ses succès les plus marquants. Mieux encore et plus précisément, la démonstration est plus éclairante lorsqu'une telle croissance et de tels succès sont liés à l'intervention vigoureuse des masses prolétariennes. De ce point de vue, l'histoire du mouvement socialiste belge est riche d'enseignements. On jugera cet exemple un peu mince. C'est perdre de vue l'importance qu'eut le « cas belge » au tournant du siècle. Ce n'est pas un hasard si les deux grandes revues théoriques de la social-démocratie allemande, la *Neue Zeit* de Kautsky et les *Sozialistische Monatshefte* de Bernstein consacrèrent aux grèves générales belges des controverses fréquentes et acerbes. C'est que, en même temps, et sur un plan européen, Rosa Luxemburg cherchait à justifier l'action des masses, distincte mais non pas hostile, à celle de l'organisation. Le débat était alimenté, à l'Est, par les premiers soubresauts de la révolution russe et, à l'Ouest, par la répétition massive des tumultes où depuis une dizaine d'années allait s'illustrer la classe ouvrière de Belgique. Pour un petit pays et un (relativement) petit parti, un grave problème et un grand débat.

LE P.O.B. EN 1885

Lorsque le Parti ouvrier belge naît, en 1885, il n'est guère plus qu'un sigle politique, un lieu de rassemblement hypothétique, une anticipation sur un avenir possible; tout sauf une réalité présente digne de la vocation et des ambitions qu'il affiche. Dans un pays où les progrès industriels sont plus rapides que partout ailleurs sur le continent européen, le prolétariat, sous-informé et sur-exploité, tarde à se mobiliser. Rien de plus impressionnant que cette masse qui se concentre autour des puits de mine, des entreprises métallurgiques, des verreries et des usines textiles. Rien de moins politisés que ces centaines de milliers de travailleurs analphabètes. Dans la partie sud de la Belgique, là où se trouvent les grands centres de développement économique, cet apoli-

(2) On peut considérer que, dans cet article et sauf indication contraire, « réformiste » et « social-démocrate » peuvent, du moins à une certaine époque, être tenus pour synonymes.

tisme doit être pris dans un sens précis : le rejet de la politique, le refus de voir dans le recours à des moyens politiques la réponse à la misère, même quand celle-ci est tenue pour injuste et insupportable. Cette attitude, commune à beaucoup d'ouvriers, n'est pas étrangère à l'influence exercée par le proudhonisme, y compris dans ses expressions les plus radicales. Car dans les bassins miniers et industriels, où la première Internationale a connu un certain succès autour de l'année 1870, l'agitation est récurrente. Elle prend la forme de grèves, peu ou pas programmées, lancées sans tenir compte de la conjoncture. Grèves mal dirigées, peu coordonnées, ce qui n'empêche pas leur féroce répression. Il leur arrive même d'éclater et de se développer sans la moindre revendication. Un *mouvement* social ? Des cris de colère plutôt, dont le plus strident, le plus violent, se produit en 1886. Des régions entières s'enflamment, littéralement. Manifestations tumultueuses, destructions matérielles et pillages, auxquels participent des dizaines de milliers d'ouvriers, sont le prélude à une tuerie où la sauvagerie des forces de l'« ordre » s'exprime sans retenue. Rien de moins politique que ces émeutes auxquelles le Parti ouvrier, à peine naissant, assiste passif, inquiet et mécontent. Il tiendra désormais pour désastreuse la répétition possible d'un tel événement.

La jeune formation, plus ébauchée que constituée, ne voit son avenir que dans l'organisation progressive et systématique d'une classe devenue capable, sous son égide, d'obtenir des réformes qui transforment ou améliorent sa condition. Et de tels changements sont jugés impossibles sans une législation sociale que l'Etat, inspiré par un libéralisme rigide, refuse systématiquement de promouvoir. Comment le contraindre à sortir d'une passivité que la bourgeoisie encourage de toutes ses forces ? Il n'y a pas d'autre voie que l'action politique, c'est-à-dire la pression sur les institutions gouvernementales et parlementaires. Certes, le Parti ouvrier entend bien encourager l'auto-protection des travailleurs par le biais de mutuelles d'assurance, de coopératives d'achat et de syndicats. Mais l'axe principal de sa stratégie vise l'Etat dont il faut surmonter la résistance. Et comment y réussir si la classe sur laquelle les socialistes veulent s'appuyer est privée de tout droit politique. La *conquête du suffrage universel* sera dès lors l'objectif essentiel du mouvement qui se met en place. Malheureusement, l'obstination conservatrice n'est pas le seul obstacle auquel il se heurte. Il y a aussi l'indifférence des ouvriers eux-mêmes, leur scepticisme anarchisant vis-à-vis des vertus de l'action politique, confondue avec l'action institutionnelle.

L'histoire du P.O.B. pendant les premières dizaines d'années de son existence est celle d'une double réussite : il parvient à éveiller la conscience de classe du prolétariat industriel et à orienter son militantisme vers la conquête du suffrage universel ; il exerce en outre sur les gouvernements une pression qui les contraindra à des concessions importantes dans le domaine social et économique et sur le plan politique. Le laissez-faire inconditionnel de l'Etat bourgeois vole en éclats et le peuple se voit enfin concéder le droit de prendre massivement part aux élections.

Or, ce double résultat — politisation de la classe ouvrière allant de pair avec son organisation autonome et réformes arrachées au pouvoir — est la récompense d'une dynamique, pénible, imparfaite, profondément contradictoire, mais réelle et relativement efficace par laquelle parti et masses ébauchent leurs rapports et leur articulation. La conquête de réformes importantes et prometteuses par un mouvement qui, malgré une occasionnelle rhétorique révolutionnaire, ne cache pas son réformisme foncier, une telle conquête, avec ses incontestables succès et ses limites étroites, est le fruit de ce mécanisme. En tant qu'organisation de type social-démocrate « classique », le P.O.B., à l'époque de son ascension, illustre bien les difficultés, le fonctionnement, les progrès, mais aussi le grappage de la logique réformiste.

UNE CONTRADICTION VIVIFIANTE ET PERILLEUSE

Une logique essentiellement *dialectique*. Voilà un parti dont les fondateurs — un « état-major sans troupes » comme dira l'un d'eux — craignent, peut-être par dessus tout, le renouvellement des troubles populaires de 1886. Un parti dont bien des leaders entretiennent des relations privilégiées — politiques et personnelles — avec des libéraux auxquels l'anticléricalisme les lie et qu'ils seront fréquemment conduits à traiter comme des intermédiaires avec le pouvoir aux mains des catholiques. Des leaders pour qui, fondamentalement et dans la plupart des cas, il s'agit d'amener l'Etat à assouplir sa conduite et à négocier avec eux. La négociation, cependant, l'adversaire — l'ennemi de classe : mais cette expression est trop brutale pour avoir les faveurs de ces hommes — la refuse. Face à ces ministres inaccessibles, que sont et que pensent ces « agitateurs », ces « discoureurs », plus dérisoires que vraiment dangereux ? D'où la nécessité pour la direction social-démocrate de *s'imposer*, directement ou indirectement, comme plénipotentiaires à prendre au sérieux. Et chaque fois que des contacts se nouent, que des pourparlers, directs ou indirects, s'esquissent avec le pouvoir, le succès, même le plus modeste, n'est possible que si, dans leur jeu, les chefs du Parti ouvrier disposent d'atouts irrécusables. Ces chefs ont vite fait de comprendre que sans la présence, le rassemblement et l'*action* des masses, ils n'obtiendront rien, car ils ne *sont* encore rien. Aucun groupe influent n'appuie leurs démarches; aucune arme autre qu'une rhétorique humaniste, ne figure dans leur arsenal; nulle initiative n'est concevable qui puisse impressionner les gouvernants et, moins encore, les faire fléchir. Incapable de convaincre, l'état-major réformiste, dans sa quête de réformes qui sont sa raison d'être, ne peut que menacer et très vite, cette menace va se préciser et prendre corps : la menace de la *grève générale*.

Paradoxe, ou plutôt contradiction : ce parti dirigé par des *modérés*, pour développer sa stratégie *modérée*, graduelle, foncièrement *réformiste*, n'a d'autre ressource que de montrer les dents et de se radicaliser. Car la grève générale, empruntée aux slogans et aux mythes anarchisants, a de quoi effrayer les social-démocrates autant, et peut-être davantage que la bourgeoisie. Elle se confond avec les périls, ou les mirages d'une stratégie antipolitique, les prolétaires étant appelés,

pour se libérer, à croiser les bras, plutôt qu'à déposer un bulletin dans l'urne, conviés à user de leur force *économique* (fût-elle d'inertie) plutôt qu'à revendiquer des droits *politiques* ceux-là mêmes que le Parti ouvrier tient pour essentiels.

Il y a autre chose et il y a plus grave : cette grève générale, si tant est qu'on puisse y recourir, peut-elle s'accomoder d'une organisation qui rende impossible des débordements « extrémistes » ? Conçue comme instrument de pression en vue d'une négociation, est-elle contrôlable par les candidats négociateurs ? Sans ce contrôle, le moyen perdrait toute utilité et se retournerait contre ceux qui songent à l'utiliser. Et si, dès 1889, la direction social-démocrate belge déclare que, pour obtenir ce suffrage universel et *en dernier recours*, elle est prête à proclamer la grève générale, elle entoure cet ultimatum de maintes nuances qui, toutes, expriment ses hésitations, ses craintes et ses espoirs. Hésitations devant ce qui lui paraît être un saut dans l'inconnu; craintes de tout perdre dans l'aventure, y compris les troupes qu'elle commence seulement à rassembler, à les faire retomber dans le découragement et l'apolitisme; espoirs que ses injonctions feront tant d'effet sur les gouvernants qu'elles suffiront à les faire reculer, la dispensant ainsi de dégainer une épée à double tranchant. Mais, encore une fois, l'ultimatum ne peut impressionner que si, déjà, les militants se mobilisent, que si les manifestations se préparent et que la grève générale elle-même s'organise. Et comment y réussir sans que le radicalisme, à tout le moins verbal, entretienne la colère populaire ? Pendant des années, les dirigeants social-démocrates n'auront d'autre choix que d'alterner les discours les plus modérés et les appels les plus téméraires.

Voici comment, par ailleurs, j'ai cru pouvoir résumer cette contradiction vivifiante et périlleuse où le réformisme social-démocrate a dû s'engager, vaillamment que vaillamment, et à son corps défendant, pour *se constituer en force politique véritable* : « une génération entière de leaders et de militants, de 1885 à la Première Guerre mondiale, va devoir se débattre entre des sollicitations contradictoires : entretenir une revendication — et presque un mystique (c'est-à-dire le suffrage universel) — ; nourrir les enthousiasmes et, en même temps, les contrôler; avancer pas à pas, négocier, afficher parfois l'intransigeance et favoriser souvent le compromis; alimenter l'espoir et faire, en permanence, appel au réalisme; s'en remettre à l'énergie quasi-révolutionnaire et au bon sens quasi-conservateur; susciter les ardeurs et calmer les impatiences; vilipender l'adversaire sans s'en faire un ennemi; ménager ses alliés tout en les houspillant; rassembler des forces avec l'espoir de ne jamais les utiliser; louvoyer, louvoyer, louvoyer encore, tout en offrant l'impression de représenter la révision électorale (c'est-à-dire le suffrage universel) irrésistiblement en marche et la révolution elle-même. Quel programme ! Et que d'habileté, que de souplesse, que d'intelligence nécessite cette action continue, continuellement menacée par l'obstination bourgeoise et continuellement hypothéquée par la pression prolétarienne » (3).

(3) M. Liebman : *Les socialistes belges (1885-1914); la révolte et l'organisation*; Editions Vie Ouvrière, Bruxelles, p. 76.

Non, l'option social-démocrate n'était pas, face au choix révolutionnaire, une solution de facilité ! L'examen des grèves générales organisées par le Parti ouvrier belge en 1893, 1902 et 1913 suffit pour s'en convaincre. Résumons-en brièvement les péripéties et les enseignements.

A chaque fois que le mouvement est lancé, l'initiative en revient aux masses. La colère les pousse et l'impatience. Le Parti ouvrier n'a que trop bien réussi à les persuader de l'importance du suffrage universel. Le prolétariat industriel se mobilise et se politise en faisant de la réforme électorale plus qu'un objectif : une cause sacrée qui permet les plus grandes espérances et justifie les plus grands sacrifices. Face à cette poussée, la social-démocratie, et certainement ses sphères dirigeantes, temporisent le plus longtemps possible et ne lancent le mot d'ordre de grève générale qu'une fois que celle-ci a été spontanément déclenchée par de larges secteurs de la classe ouvrière. L'action entamée s'accompagne, en 1893 et en 1902, de graves désordres que les cadres du jeune parti tentent vraiment d'empêcher.

L'effervescence populaire que les forces de l'ordre répriment pousse les dirigeants social-démocrates à hâter la fin du mouvement avant que celui-ci n'ait atteint ses objectifs. Chaque fois, des pourparlers secrets en font, comme l'a souligné à l'époque Rosa Luxemburg, les otages du parti libéral, jouant le rôle d'intermédiaire avec le gouvernement. Et chaque fois aussi, les travailleurs les plus décidés protestent avec l'énergie du désespoir contre le « lâchage » de leur état-major. En 1893, quand les conservateurs acceptent une concession majeure sous la forme du « suffrage universel tempéré par le vote plural » (4), cet état-major présente cette demi-victoire comme un triomphe complet. En 1902, une défaite pure et simple est attribuée à l'influence exagérée des « extrémistes » et le Parti ouvrier s'emploiera désormais à « domestiquer » la grève générale, à en placer le déroulement sous son contrôle exclusif. Il y réussit en 1913. Mais il se montre moins efficace vis-à-vis du gouvernement qui se refuse à concéder le suffrage universel pur et simple.

LA BOURGEOISIE SOUS PRESSION

Il reste qu'en toutes circonstances et qu'à chacun de ces épisodes, l'action de centaines de milliers d'ouvriers a paralysé les régions industrielles du pays. Il reste aussi que la bourgeoisie belge s'est ainsi trouvée sous la pression quasi-permanente d'un prolétariat que la social-démocratie a radicalisé et endigué, augmentant son tonus revendicatif et le décourageant tour à tour. Sa crédibilité politique dépendait de la puissance acquise par un mouvement dont il se méfiait et qu'il entendait bien limiter; sa capacité de négociation se mesurait à l'ampleur d'une action qui, tout à la fois, lui insufflait sa force et le menaçait dans sa stratégie réformiste. Le bilan de ces mécanismes est profondément

(4) Ce système accorde le droit de vote à toute la population, mais offre des voix supplémentaires, notamment aux propriétaires et aux pères de famille.

contradictoire : la social-démocratie organise et politise la classe ouvrière; elle contribue puissamment à en faire un agent du changement social; elle arrache à l'Etat nombre de concessions importantes qui améliorent la condition et le statut du prolétariat. Mais les limites de ces réalisations sont étroites : quoi qu'on ait pu dire, et quelquefois penser, l'obtention de ces réformes par des méthodes, où une lutte menée avec réticence et des négociations entamées à la hâte, sont étroitement liées, ne constitue pas une étape vers l'abolition du capitalisme. Dans ce cas, la social-démocratie, si habile à organiser son essor et à renforcer la classe ouvrière, échoue et offre aux ambitions du réformisme classique un double démenti : ses progrès se sont souvent accomplis par le recours à des méthodes infiniment plus dures que sa philosophie modérée et légaliste ne le souhaiterait; ces mêmes progrès, pour précieux qu'ils fussent, n'ont pas ouvert la voie au socialisme. Bien au contraire, l'occupation d'un certain terrain au sein de l'appareil d'Etat a rapidement entraîné la social-démocratie à s'y intégrer. Elle s'est alors dispensée de faire appel à ce levier puissant et compromettant qu'était l'action des masses. Ses assauts, considérés jusqu'en 1914 comme un mal nécessaire, deviennent, après la Première Guerre mondiale, lorsqu'apparaît et se consolide une social-démocratie de gouvernement, une social-démocratie « responsable », un mal presque absolu. Nulle part dans l'Europe des années 20 et des années 30, on ne verra les partis réformistes favoriser ou tout simplement permettre l'action offensive des masses. Le Front populaire ne sera jamais, à cet égard, qu'une stratégie défensive soucieuse de cantonner la classe ouvrière dans son rôle d'appui et d'auxiliaire électoral.

Est-ce un hasard si la social-démocratie perdra alors sa force de contestation ? Le réformisme épuîsera ses ressources sous le double effet de la crise économique et de la substitution de la pression purement institutionnelle à celle, autrefois encouragée et freinée, des travailleurs les plus actifs. Et quand, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un vent de réformes soufflera en Europe, la social-démocratie, discréditée en 1914 et vaincue dans les années 30, ne pourra entretenir l'espoir de sa renaissance qu'en s'illusionnant sur sa force et sur son avenir. Certes, elle tirera gloire des nationalisations et de l'établissement, dans de nombreux pays, d'un système d'assurances sociales, hâtivement confondu avec le « Welfare State ». Et sans doute, ses représentants, s'appuyant quelquefois sur les communistes, seront fréquemment placés à des postes de commande de l'Etat. Mais ces succès, d'ailleurs temporaires, ne récompensaient pas les mérites de la social-démocratie elle-même. Ils étaient dûs surtout à une défaite, très provisoire, d'une droite discréditée par l'aventure fasciste et contrainte à la défensive par les victoires conjuguées de l'Union Soviétique et de la Résistance.

UNE ÈRE NOUVELLE

Ainsi a été inaugurée une nouvelle ère pour la social-démocratie. C'en est fini de sa formulation originelle et en quelque sorte classique. Plus question d'accumuler des réformes, fût-ce par la voie légale, qui

aboutissent à la transformation de l'Etat et, moins encore, à l'abolition du capitalisme. Le réformisme d'autrefois, marqué par Kautsky, est mort. Ce qui en tient lieu et place, c'est une stratégie, dont l'inspirateur véritable est le non-socialiste Keynes, et qui poursuit des objectifs dont la modestie eût étonné Bernstein lui-même. Rien ne reflète mieux l'altération de l'ambition sociale-démocrate que la politique étrangère pratiquée par ses diverses directions nationales. Avant 1914, en un temps où elle était encore une option crédible, elle mobilisait la classe ouvrière pour défendre la paix contre l'impérialisme en qui Lénine n'était pas seul à voir le « stade suprême du capitalisme ». Le discrédit, mieux l'opprobre qui sanctionna son échec, fut à la mesure des espérances qu'elle avait suscitées. Entre les deux guerres, elle réduisit ses prétentions; elle ne fut, face à un adversaire passif et impuissant. Les lendemains de la Deuxième Guerre mondiale furent plus désastreux encore : la politique étrangère de la social-démocratie gagna en efficacité, mais ce fut tout bénéfique pour le capitalisme américain qui bénéficia de la caution démocratique qui lui fut offerte par les P.H. Spaak, les Blum, les Bevin et bien d'autres. Et si les aberrations de la politique soviétique justifiaient les plus vives critiques, la voie du neutralisme ne tenta jamais aucun leader du néo-réformisme. Sur le plan colonial : le « réformisme classique », au sein de la II^e Internationale, n'avait jamais tranché le débat entre adversaires systématiques du colonialisme et ceux des socialistes qui visaient surtout à son humanisation. La social-démocratie d'entre les deux-guerres ne prêta aucune attention à un problème que l'actualité ne mettait pas à l'avant-plan. A l'époque d'une guerre froide dans laquelle ses représentants choisirent avec enthousiasme le camp des Etats-Unis, la dégénérescence du vieux réformisme amena nombre de partis social-démocrates à porter secours au colonialisme. Leur haine supposée de la violence ne les empêcha pas de se précipiter dans les aventures les plus sanglantes où, plus que quiconque, s'illustra Guy Mollet.

La politique étrangère n'est qu'une partie d'un ensemble, une forme particulière de la politique tout court. Sur les ruines d'un humanisme socialiste qui avait mis ses espoirs dans l'arbitrage international et dans la S.D.N., les néo-réformistes investissent l'O.T.A.N. d'une mission démocratique et quasi civilisatrice. Parallèlement et sur le plan de la politique intérieure, le même réformisme — dans sa version contemporaine — se rabaisse au niveau d'un étatisme sans nuance qui, depuis longtemps déjà, rendait certains de ses représentants très sensibles aux thèses de l'Etat fort (5). La défaite, en 1945, des régimes autoritaires écarta ces tentations suicidaires. Mais, au lendemain de la guerre et pour toute une génération, elles prirent corps dans la défense d'une politique de concertation entre le capital et le travail où l'Etat devait intervenir pour corriger un rapport de forces qui risquait de profiter au patronat de manière trop voyante. Initiant une législation sociale protectrice, en principe, des plus faibles, imposant une fiscalité destinée,

(5) Ce fut le cas, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, du Belge De Man et du Français Déat, qui significativement, alliaient lâcher le socialisme et sombrer dans la collaboration.

toujours en principe, à redistribuer les revenus, proposant que l'Etat ait la haute main sur une œuvre économique de modernisation, les social-démocraties, pour concrétiser leurs intentions, n'hésitèrent pas à pratiquer une politique des revenus, à exercer des pressions diverses sur les partenaires sociaux, les organisations syndicales ne bénéficiant sur ce chapitre d'aucune bienveillance.

La conséquence est incontestable : le *réformisme - nouvelle - formule* ne peut porter à son actif *aucune réforme* importante. Non pas que de telles réformes n'eussent jamais été réalisées; mais plus souvent qu'à leur tour, elles furent le résultat d'auto-corrrections que la société bourgeoise crut nécessaire d'apporter à son fonctionnement. Le cas de la planification est, de ce point de vue, tout à fait probant. Un *réformisme sans réforme*, tel est le bilan que suggère la social-démocratie d'aujourd'hui. Si prompt à se targuer d'un réalisme qu'il oppose aux rêveries de ses contempteurs, il étale, depuis de longues années, les symptômes d'une anémie chronique sur le terrain même qu'il s'était choisi pour démontrer ses vertus. Et ce qui est vrai des réformes profondes et menant au socialisme est vrai aussi pour les progrès électoraux dont on imaginait autrefois qu'ils ouvrirent les portes du Saint des Saints parlementaire.

Il y a bien des causes à cette impasse, à ce démenti que le réformisme apporte à lui-même. Contentons-nous d'en citer une. Elle est importante parce qu'elle confronte la social-démocratie d'aujourd'hui à celle d'hier. Les social-démocrates d'autrefois ont rempli un rôle historique dont les insuffisances ont éclaté en 1914. Mais le jugement ne peut s'arrêter à cette constatation négative — encore qu'essentielle. Appare en un temps où le prolétariat commençait seulement à se concentrer et où son éveil à la conscience de classe était encore timide, en un temps où les énormes carences de ses institutions naissantes en faisaient un instrument docile de la bourgeoisie, la social-démocratie, toutes tendances réunies (majorité réformiste, minorité révolutionnaire), a arraché les travailleurs au désert social. Ce faisant, elle a — mérite incontestable — contribué à les constituer en classe. Empêtré dans mille contradictions, alliant des talents de journalistes, d'agitateurs, de gestionnaires, rassemblant hommes de culture, militants et hommes d'organisation, la social-démocratie « classique » a doté les prolétaires de maintes institutions sans lesquelles l'indépendance de classe, fondement indispensable de la conscience de classe, eût été impossible. C'était la base nécessaire et insuffisante de la victoire socialiste. C'est la raison pour laquelle, non sans frictions et malgré d'innombrables tensions, la classe ouvrière s'est largement identifiée avec sa social-démocratie.

SACRILEGE, L'ACTION EXTRA-PARLEMENTAIRE

La guerre, épreuve cruciale de vérité qui n'admet ni les confusions ni les atermoiements, a clairement démontré que cette base institutionnelle — organisations sociales, économiques, culturelles et politiques

— ne constituaient pas un tremplin vers des conquêtes plus décisives. Bien au contraire, elles furent autant de freins chaque fois qu'il parut possible à la classe ouvrière, de plus en plus organisée, de livrer assaut aux positions capitalistes. Gestionnaires, souvent efficaces, des institutions socialistes, les héritiers du réformisme devinrent des gestionnaires, souvent agressifs, de l'Etat bourgeois. Ils ne reculèrent pas toujours devant l'usage de la force pour répliquer aux actions prolétariennes dirigées contre l'ordre établi. Noske, qui avait assumé contre les Spartakistes, le rôle de « chien sanglant », ne fut pas très loin de trouver un émule en la personne du social-démocrate français Salengro qui, en 1936, menaça les ouvriers français en grève d'user contre eux de la force armée. A peu près dix ans plus tard, son compatriote et camarade de parti, Jules Moch, passa aux actes en lançant contre les mineurs du Nord de la France le poids de la gendarmerie et de l'armée.

Toute action extra-parlementaire fut désormais jugée, non seulement risquée, mais sacrilège. La conséquence la plus importante d'une telle évolution fut de priver la social-démocratie d'une arme, difficilement maniable, rarement utilisée, mais, théoriquement au moins, utilisable : l'action des masses. Cette arme bannie, il ne restait, dans l'arsenal néo-réformiste, que ce sabre de bois que constitue la poussée électorale. Car, sauf en quelques périodes tout à fait exceptionnelles, l'espoir de remporter des succès électoraux se traduisit par un affadissement complet des programmes social-démocrates, la chasse à l'électeur flottant ne pouvant que favoriser un centrisme de plus en plus timide. Certes, une rhétorique socialiste rappelant les espoirs d'autrefois, fut quelquefois maintenue dans les Chartes et les Déclarations de principe. Mais ce semblant de fidélité relevait, lui aussi, d'une tactique plus ou moins centriste puisqu'elle visait à conserver l'adhésion de militants et d'électeurs nostalgiques des audaces, réelles ou supposées, du passé.

Confronter, en dernière analyse, le réformisme de la vieille social-démocratie à la nature de sa version contemporaine conduit à une triple constatation :

1) Les réformistes d'hier, ceux du moins qui préféraient au parrainage compromettant d'un Bernstein, l'inspiration plus discrète de Kautsky, loin de récuser une étiquette radicale, considéraient comme toujours possible, bien qu'hypothétique et lointaine, le recours à l'arme révolutionnaire. Il faut noter, à ce propos, que la révolution était alors envisagée comme un moyen de réplique éventuelle à une initiative de la bourgeoisie révolutionnaire. La révolution ? Soit. Peut-être. Pas dans un avenir prévisible. Et, en outre, à usage purement *défensif*.

2) Les réformistes d'hier (ou d'avant-hier !), à l'exception des plus ouvertement droitiers, pour donner force à leur pression, ou tout simplement pour se constituer en réalité politique sérieuse, misaient sur l'organisation de la classe ouvrière, et même, éventuellement, sur son intervention active et militante sur la scène politique. L'utilisation et le

contrôle des masses posaient un problème difficile; ils étaient un des principaux facteurs de la problématique et de la dynamique social-démocrates, notamment dans son action *en direction* de l'Etat bourgeois. Après en avoir forcé l'entrée, la social-démocratie a de plus en plus agi *au sein de cet Etat*, renonçant progressivement à toute idée de le transformer pour ne plus songer qu'à en renforcer le rôle, surtout dans le domaine économique. Dès lors que l'appel aux masses, ou la simple menace d'un tel appel, était abandonné, la tactique social-démocrate ne visa plus qu'à opérer des grignotages plus ou moins avantageux au sein d'une société néo-capitaliste, dont l'« économie mixte » faisait la part relativement belle aux gestionnaires issus de ses rangs : la guerre de positions imaginée par Gramsci... avec la guerre en moins.

3) Les conséquences de cette évolution ce ne fut pas seulement le renoncement à toute perspective socialiste, au sens où l'entendaient les fondateurs du socialisme et les premiers réformistes. Faute d'atouts qu'elle avait éliminés de son jeu, la nouvelle social-démocratie perdit sa capacité à reformer durablement et profondément le système capitaliste lui-même. Tout au plus, espère-t-elle instaurer, au niveau gouvernemental, un processus d'alternance qui permet généralement à la droite de défaire ce qu'a fait la gauche quand ses initiatives dérangeant quelque peu les classes dominantes. Plus souvent, cette droite conserve des initiatives prises par ses timides adversaires, ce qui lui semble être, en définitive, utile à ses propres intérêts à long terme. Et tout aussi souvent, un souci de modération et une volonté d'apaisement poussent la « gauche au pouvoir » à pratiquer une politique que la droite la plus acide et la moins démagogique ne songe pas sérieusement à désa-

ouer.

Le réformisme d'antan ayant rempli sa mission historique, n'est plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même : un souvenir, un fantôme, une nostalgie. La nostalgie, ridicule ou poignante, de ce qui a été et de ce qui sera plus.

Les inter-titres sont de la rédaction des C.M.

en diagonale

media et désarmement

Au soir du 9 novembre, le journal télévisé de la RTBF (19 h 30) informait son public de la tenue à Bruxelles d'un symposium consacré à la guerre nucléaire en Europe. Organisateur de cette rencontre : l'IPPNW, association au sigle barbare, mais que le jury du prix Nobel venait de projeter à l'avant-plan de l'actualité. L'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire venait, en effet, de se voir décerner le prix Nobel de la paix pour son activité d'information sur les ravages — incurables — d'une guerre nucléaire.

Au cours de la première journée du symposium, de nombreuses communications d'un très grand intérêt avaient été présentées. On avait pu entendre, outre les médecins (à l'initiative de la création de l'IPPNW), des biologistes, des météorologistes, des psychologues, un monseigneur belge. Du sérieux, de la diversité, un terrible pouvoir de conviction, dont le rayonnement gagne un nombre croissant de milieux universitaires dans le monde.

De tout cela, il ne fut point question au journal télévisé du 9 novembre. Après avoir indiqué les buts de l'association et avoir évoqué les risques d'une guerre nucléaire, le JT mit l'accent sur *un* fait : Léonid Pliouchtch, mathématicien soviétique dissident en exil à Paris, a dénoncé les responsabilités personnelles qu'assumerait le D^r Chazov, co-président de l'IPPNW, dans la psychiatrie répressive en URSS.

C'est le droit de Léonid Pliouchtch de porter plainte contre ceux qu'il considère responsables des traitements indignes dont il a été victime et qui ont dû, on le comprend, le marquer. Mais est-ce une raison pour que l'information sur la prévention de la guerre nucléaire soit décentrée sur la dénonciation de L. Pliouchtch ? Certes, le JT n'est pas allé jusqu'à adopter le ton du « Quotidien de Paris », qui titrait froidement « Le KGB, prix Nobel de la paix ». Il nous paraît cependant qu'en n'informant pas sur les travaux mêmes du symposium, tenu à quelques encablures de la Cité Reyers, le JT du 9 a cédé à une dangereuse mode, celle qui privilégie d'office, quelle que soit l'importance du « reste », le fait ou le mot donnant de l'URSS une image négative. En l'occurrence, l'opération devait avoir pour effet de discréditer l'IPPNW et son symposium, suspects d'être, pour reprendre une formule du « Matin », « le bras pacifiste du KGB ».

Or, il est bien évident que les sources d'information de l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire sont vérifiables et d'un niveau scientifique incontesté. Ces sources sont des revues comme « Science », « Nature », « The Lancet », l'Académie des sciences des USA, l'Académie des sciences d'URSS, l'Académie royale des sciences de Suède, l'Organisation mondiale de la santé, l'OTAN...

Ce n'est pas le D^r Chazov ou le KGB qui a « inventé » qu'en cas de guerre nucléaire en Belgique cinq grandes villes au moins seraient dévastées dans les vingt-quatre heures, qu'un million de personnes seraient tuées et à peu près deux millions blessées ou brûlées. Tout cela ne résulte pas de l'imagination de quelques policiers inspirés, mais bien d'études — souvent réalisées à partir des meurtrières « expériences » de Hiroshima et Nagasaki — à caractère scientifi-

que. Ce constat en a entraîné d'autres, à commencer par celui de l'incapacité totale du corps médical de faire face à la situation apocalyptique créée par une guerre nucléaire. C'est ce qui a motivé la création de l'IPPNW : puisque les médecins ne peuvent guérir de la guerre nucléaire, ils vont s'efforcer de la prévenir...

Etait-il opportun ou non d'associer les médecins soviétiques, hongrois, tchèques, etc. à cette démarche visant à prévenir l'holocauste nucléaire ? La réponse nous paraît évidente : oui, il est opportun et important qu'à l'Est aussi, des scientifiques se prononcent et agissent dans ce sens. Après tout, et même si les Etats-Unis sont les instigateurs de la course aux armements, les stocks d'armes nucléaires s'accroissent des deux côtés. A Genève, ce sont bien Reagan et Gorbatchev qui ont entrepris des conversations...

rosine lewin

résolu, le problème des coupures ?

Le Moniteur du 13 novembre dernier a publié un arrêté de l'Exécutif wallon qui donne consistance à un décret de juin, relatif à la fourniture d'un minimum d'électricité pour les usages domestiques. Aussitôt née, la chose a pris l'appellation familière de Minélec, un peu comme si elle cousinait avec Minimex.

Mais de quoi s'agit-il ?

L'Exécutif wallon prévoit qu'un minimum d'approvisionnement en électricité domestique sera garanti à un certain nombre de consommateurs. Il s'agit d'éviter que ces consommateurs soient, faute de moyens financiers, privés de courant. Le minimum assuré est de deux ampères. Les personnes qui peuvent bénéficier de ces deux ampères (à condition de le demander préalablement) sont les suivantes :

- celles qui touchent le minimex (en vertu de la loi de 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence);
- celles qui sont réduites au « revenu garanti aux personnes âgées »;
- celles qui touchent une allocation spéciale d'handicapé;
- celles enfin que désignerait le Conseil d'aide sociale, en vertu d'une décision de guidance éducative.

A titre indicatif, le minimex pour un ménage devrait s'élever à partir du 1^{er} janvier 1986 à 19.304 francs. Pour un isolé, il n'atteint pas les 14.000 francs.

Que représentent le minimum de deux ampères ? Une puissance de 440 watts sous tension de 220 volts. Un frigo utilise en général une puissance de 100 à 300 watts, une TV, des puissances de 200 à 400 watts. Le radiateur électrique est dès lors inaccessible, et même le fer à repasser pose problème. Le minélec assure certes un éclairage minimum, il n'assure en aucune manière le chauffage. Il permet d'éviter le recours aux bougies, presque automatique en cas de coupure de courant, et c'est appréciable. Est-ce pour autant, comme l'affirmait E. Rigo, dans son rapport au conseil régional wallon, « un élément fondamental » ? Plus modestement, nous dirions avec Béatrice Haubert que c'est un petit pas vers la reconnaissance d'un droit à l'éclairage (*). Et si ce petit pas mérite d'être salué comme tel, il faut se garder d'y voir la solution au grave problème

(*) Dans *La Revue nouvelle*, septembre 1985 : « Un gouvernement en déficit de solidarité ».

des coupures d'énergie par les sociétés distributrices. On est encore très loin d'avoir résolu ce problème, dont la résurgence nous menace cet hiver.

On se souvient que c'est une double vague de froid qui, l'hiver dernier, a soudain révélé à l'opinion publique la détresse de milliers de foyers privés de gaz et d'électricité, faute d'avoir acquitté une facture. Divers organismes et en particulier la Coordination Gaz-Electricité (*) ont apporté à ce propos des dossiers sérieux, découvrant la partie cachée de l'iceberg, à savoir le pouvoir discrétionnaire des sociétés privées produisant gaz et électricité, et qui derrière des intercommunales de service public, mènent un jeu — leur jeu — celui du profit. La Coordination a fourni des chiffres irréfutables, démonté des mécanismes incontestés. Elle a aussi mis en avant deux exigences fondamentales : que cessent les coupures unilatérales de courant, que soit révisée la tarification — et révisée en faveur des usagers les plus vulnérables, actuellement défavorisés.

La presse a dans une large mesure fait écho à ces informations et revendications. Au Parlement, diverses initiatives ont été prises en 1985. C'en était trop pour les sociétés telles que INTERCOM, EBES ou UNERG, habituées à plus de discrétion et à plus de respect à leur égard. Avec beaucoup d'habileté, elles ont fait intervenir un organisme au-dessus de tout soupçon — le Comité de contrôle du gaz et de l'électricité, où siègent les sociétés privées, les intercommunales mixtes ou pures, les représentants du gouvernement, les syndicats et le patronat. Au dessus de tout soupçon donc, puisque les grandes manœuvres des trusts y sont couvertes par une caution sociale...

Le Comité de contrôle a proposé une « recommandation » qui, pour l'essentiel, confie aux Centres publics d'aide sociale (CPAS) la gestion des conséquences sociales de leur politique tarifaire. Les prospères sociétés productrices d'énergie continuent à exercer le droit de suspendre la fourniture de gaz et d'électricité en cas de non-paiement des factures. Mais puisque la loi charge les CPAS de donner aux gens une aide leur permettant de mener une vie conforme à la dignité humaine, il appartiendra à ces organismes de panser les plaies ouvertes par le grand capital. Ah ! bien sûr, la recommandation du Comité de contrôle ne s'exprime pas en ces termes; il y est même question d'un souci d'« information » et de « guidance » des personnes en difficulté. Sans doute est-ce à ce prix que la recommandation a été adoptée et s'est ensuite muée en un projet de « convention » à conclure (et dans bien des cas, conclus) entre commune, CPAS et intercommunale de distribution. Avec un « fonds » dérisoire, le CPAS qui aura souscrit à cette convention-type, « mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour accorder aux personnes concernées l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire utiles et pour négocier des plans et modalités de remboursement ». Et hop ! les sociétés privées sortent de l'opération la tête haute et les mains propres : aux CPAS à se débrouiller avec « les personnes en difficulté »...

De bonne foi, des gens peu attentifs aux textes et aux réalités, ont cru que le Comité de contrôle avait résolu le problème des coupures d'énergie. C'est une illusion — sécurisante certes, mais mystificatrice.

Tout reste à faire pour que la distribution à la population de fournitures aussi essentielles que l'eau, le gaz et l'électricité — distribution assurée par des sociétés qui détiennent le monopole de la production — revête enfin le caractère d'un service public.

r.l.

(*) Les dossiers de la Coordination peuvent être obtenus en écrivant au 1425, chaussée de Wavre, 1160 Bruxelles.

quand les droits de l'homme se recentrent sur la Belgique

La prostitution, les enfants battus, les femmes licenciées parce que femmes, les immigrés exclus et humiliés parce que « différents », les analphabètes... : ces drames sont connus et reconnus.

Il ne sont généralement pas perçus comme autant d'atteintes aux droits de l'homme.

L'exposition organisée à Bruxelles en décembre par la Ligue des droits de l'homme a délibérément rompu avec cette image en illustrant à quel point les droits de l'homme demeurent, dans un pays économiquement développé comme le nôtre, un combat quotidien, « un enjeu permanent », pour reprendre une formule de Sabine Missistrano.

Bien sûr, la Déclaration des droits de l'homme est devenue une référence quotidienne dans le discours politique, dans la presse, dans la polémique ordinaire. Mais c'est presque toujours une référence par rapport à des pratiques constatées *loin de chez nous* — par exemple au Chili de Pinochet, au Zaïre de Mobutu, au pays de l'apartheid.

Tout se passe comme si la Déclaration universelle des droits de l'homme, celle dont le 38^e anniversaire a précisément été célébrée le 10 décembre dernier, ne consacrait que les libertés d'opinion, d'expression, d'association, de presse. Comme si ce document s'inscrivait dans la foulée des conquêtes de la révolution française de 1789, et s'en tenait à ces seules valeurs. Comme s'il ignorait les droits économiques, sociaux et culturels, « inventés » par la révolution de 1917.

Il était temps qu'une exposition, destinée à une large audience, rappelle à la fois que le droit à la sécurité sociale, le droit au travail, le droit à un salaire égal pour un travail égal, le droit au repos et aux loisirs, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à l'éducation... sont eux aussi inscrits dans la Charte de 1948, que ces droits restent souvent lettre morte dans notre pays. Et qu'aucun Etat ne peut « choisir » quels droits il entend respecter ou bafouer.

Démonstration extraordinaire — et extraordinairement éclairante.

Le *Mouvement du nid*, centre d'accueil, d'information et d'aide aux personnes prostituées, rappelle les articles 4 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude : l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes » — « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines

ou traitement cruels, inhumains ou dégradants ». L'identification entre prostitution et esclavage est démontrée par des faits et témoignages. Esclavage fort rentable au demeurant, puisque le chiffre d'affaires du « milieu » en Belgique oscille autour de 20 milliards par an. Esclavage dont le *Mouvement du nid* vise la disparition « à long terme », mais dont il combat dès à présent certains effets par l'accueil et l'information des personnes prostituées désirant une réinsertion socio-professionnelle.

Pour le MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) la référence à la Déclaration de 1948 est directe, puisque « le racisme est la négation des droits de l'homme ». Un des objectifs majeurs du MRAX est de donner à la population immigrée toute l'information et l'appui nécessaire pour lui permettre de se prendre en charge elle-même. Préalable à la défense des droits : l'information sur ces droits. Mais depuis 1981, année de l'adoption de la loi tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie, une offensive générale remet en question une série d'acquis. Le refus de certaines administrations communales d'inscrire des étrangers dans les registres de la population, le vote de la loi Gol, les menées de groupes d'extrême-droite rendent le combat du MRAX plus nécessaire et plus difficile. Quant aux jeunes immigrés — 2^e ou même 3^e génération — l'aggravation du chômage et l'échec scolaire les marginalisent toujours davantage.

La Coordination Gaz-Electricité se réfère elle aussi à la Déclaration des droits de l'homme. Elle en cite les articles 5 et 25 et réclame pour la liberté « un espace et des moyens ».

Art. 5 — Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Art. 25 — Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Antenne rose (qui édite AR Info) agit « afin que l'homosexualité, comportement affectif et sexuel, mais aussi style de vie, soit acceptée et intégrée par la société ». Elle appuie cette revendication sur les articles 7 et 12 de la Charte de 1948.

Art. 7 — Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Art. 12 — Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à

son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Ce n'est pas tout ! Le Comité de liaison des femmes, très attentif aux discriminations pesant sur les femmes, — le Mouvement international ATD Quart monde, qui tient la misère pour une négation de tous les droits de l'homme — l'Association belge des juristes démocrates, le GERM, la Promotion des droits sociaux, le Forum de lutte contre la pauvreté, l'Association syndicale des magistrats et quelques autres encore dont le vénérable Office national de l'Enfance se sont associés à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme.

Conclusion : la vie associative se porte bien en Belgique et constitue un des moyens de défense des droits de l'homme — qui en ont bien besoin. Les porte-parole de la Ligue se sont inquiétés — avec raison — de l'effet que « diverses restrictions » mitonnées par Martens VI pourraient avoir sur l'avenir de ces associations. A suivre...

son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles atteintes.

Ce n'est pas tout ! Le Comité de liaison des femmes très attaché aux revendications présentées par les femmes, — le Mouvement international ATD. Quel monde nous tient la main pour une répartition de tous les biens et des richesses ?

— pour en ont bien — avec raison —

— avec raison —

'allocation universelle : entre le rêve et le cauchemar

philippe brewaews - dominique istaz *

Que faire quand le processus de production exige de moins en moins de travail et distribue de moins en moins de salaires ? C'est la question qui se pose dans l'ensemble du monde capitaliste. La réponse est d'une évidence si forte que, en pratique, elle n'est pas contestée : Il faut distribuer du pouvoir d'achat aux gens pour lesquels le processus de production n'a plus d'emploi; et comme ces gens vont devenir de plus en plus nombreux, comme leur inactivité ne peut plus être imputée à leur mauvaise volonté, à leur qualification insuffisante ou à une cause conjoncturelle, passagère, il faudra, tôt ou tard, *que le droit soit mis en accord avec les faits*; c'est-à-dire que le *droit au revenu* soit reconnu à tout un chacun et que son pouvoir d'achat cesse d'être fonction de la quantité de travail qu'il ou elle fournit.

A. GORZ, « Allocation universelle : version de droite et version de gauche », La Revue nouvelle, avril 1985.

Relancée depuis peu par le Collectif Fourier, l'idée de l'allocation suscite de nombreux débats. Elle n'est pourtant pas neuve : on en trouve déjà des éléments chez les socialistes utopistes comme Proudhon et Fourier, mais aussi chez des économistes ultra-libéraux comme Milton Friedman. On peut se demander pourquoi des théoriciens, tant de « gauche » que de « droite », réintroduisent ce concept dans le débat socio-économique.

Les espoirs de changement de société engendrés et réactualisés par mai '68 se sont heurtés à deux problèmes majeurs : l'inertie du corps social dans les pays capitalistes développés et l'apparition de la crise économique mondiale.

D'une part, les illusions sur les possibilités de rupture rapide avec le système se sont effondrées face à la rigidité « inattendue » de celui-ci, en partie à cause du poids de la social-démocratie et de son intégration parfaite au système capitaliste. L'exemple des pays de l'Est et l'échec patent des révolutions dans le Tiers-Monde ont également con-

* Philippe Brewaews et Dominique Istaz sont militants Ecolo.

tribué à faire « admettre » l'idée que, tout compte fait, le système capitaliste n'est pas si mauvais que cela. Les grands soirs de la solidarité se sont ainsi lentement mués en petits matins de l'individualisme. On retrouve d'ailleurs cette idée dans l'introduction du texte du Collectif Fourier : « Et qui, aujourd'hui, ose encore croire aux Grands Soirs, adhérer à l'immense espérance que du pire, du marasme, émergera, par la simple vertu d'une nationalisation du capital, une société plus efficiente, plus libre, plus juste, plus fraternelle ? ». Puisque le système s'avère « interchangeable », les auteurs rêvent de créer des espaces de liberté dans lesquels les individus pourraient s'enfuir. D'autre part, avec l'accentuation de la crise, des idées « généreuses » et de solidarité retrouvent un certain écho parce qu'une partie de la population se trouve dans des conditions de vie dramatiques. De plus, les forces progressistes s'adressent à une population divisée en catégories sociales aux intérêts apparemment divergents (hommes/femmes, belges/immigrés, chômeurs/travailleurs,...) et doivent mettre au point un système de revendications unificatrices. L'allocation universelle semble à certains pouvoir jouer ce rôle.

L'ALLOCATION UNIVERSELLE INSÉRÉE DANS UNE SOCIÉTÉ IDÉALE

Le Collectif Fourier invoque quatre raisons majeures pour la mise en place de l'allocation universelle. La principale critique que nous pouvons apporter à ce projet est qu'il s'inscrit dans une société idéale, historiquement inexistante et sans antagonisme sociaux. Il ne peut, par conséquent, remplir ses objectifs.

« La pauvreté vaincue, le chômage aboli ».

But généreux s'il en est, dans lequel bon nombre de gens peuvent se retrouver : empêcher la dualisation de la société. Mais à aucun moment les auteurs n'analysent les causes de cette dualisation. Les responsabilités des détenteurs de capital dans le développement du chômage, dans l'accroissement de la paupérisation sont absentes. Ne relevant pas les antagonismes sociaux fondamentaux de notre société, ni les rapports de force qui existent au sein de celle-ci, le Collectif se berce d'illusions sur la concrétisation possible de son système. Ainsi, dans certaines régions des Etats-Unis (New Jersey, Seattle, Denver), la bourgeoisie a instauré un système proche de l'allocation universelle; non pas pour combattre la pauvreté et abolir le chômage, mais pour empêcher la radicalisation de la classe ouvrière exclue du processus de production.

De plus, l'A.U. représenterait *une régression sociale sans précédent dans l'histoire de la Belgique*. La masse des transferts sociaux étant inchangée, l'instauration de cette allocation entraînerait une chute des revenus de la plupart des actuels allocataires sociaux. En

effet, contrairement à ce qui est en vigueur actuellement, chaque citoyen recevrait, quelle que soit sa condition, une indemnité.

Mais Philippe Defeyt, membre du Collectif, va plus loin, puisqu'« il suffirait à un isolé actuellement au minimex de travailler une vingtaine d'heures par mois au tarif "femme de ménage" pour se retrouver en termes de revenus disponibles dans une situation égale dans les deux systèmes ».

Non content de diminuer les allocations sociales, l'instauration de l'A.U. se couplerait à une dérégulation du marché du travail : « Abolissez toute législation imposant un salaire minimum ou une durée maximum de travail. Éliminez tous les obstacles administratifs du travail à temps partiel. Abaissez l'âge auquel prend fin la scolarité obligatoire. Supprimez l'obligation de prendre sa retraite à un âge déterminé ». — Dixit le Collectif. En fin de compte, on assisterait au démantèlement des acquis sociaux obtenus par le mouvement ouvrier grâce à des dizaines d'années de lutte.

« Les tâches ingrates décimées ».

« Notez d'abord qu'un des effets — et non des moindres — de l'A.U. est de rendre le travail facultatif ». 10.000 F par mois (ou même un peu plus), chiffre avancé par le Collectif, permettrait donc de choisir librement de travailler ou non. Ce montant, inférieur à l'actuel minimex, n'offrirait cette possibilité qu'à ceux qui, soit disposent d'une fortune appréciable, soit choisissent délibérément de vivre en marge de la société.

« Avant déjà, bien sûr, personne n'avait l'obligation légale de travailler ». Et après ? Étant obligés de brader leur force de travail, on voit mal comment les travailleurs pourraient exiger la suppression des tâches ingrates, refuser les travaux peu intéressants, ou revendiquer des salaires plus élevés pour ceux-ci... D'autant plus que la législation imposant un salaire minimum serait abolie.

Au-delà de cet aspect strictement « pécuniaire », le Collectif renoue ici avec l'idéalisme philosophique, son postulat étant le total libre choix des individus. Cette liberté toute théorique, si chère aux économistes libéraux, ne se rencontre, hélas ! pas dans le monde réel : les « choix » personnels comme le mode de vie, le travail, les besoins, les habitudes de consommation sont déterminés tant par des facteurs économiques qu'idéologiques. Or, ces derniers sont contrôlés par les couches sociales dominantes, ce qui leur permet, non seulement de faire subtilement « adhérer » la population au système capitaliste (pensons à l'exemple de la généralisation du crédit), mais aussi d'influencer à leur profit la consommation notamment par la publicité.

« L'emploi alternatif systématiquement encouragé ».

« En raison de son introduction, il n'est pas nécessairement absurde aujourd'hui d'accepter de travailler pour une rémunération à peine supérieure ou même inférieure (et nettement) au niveau du revenu minimum garanti (...). Ce n'est donc pas un hasard que vous observez, suite à l'introduction de l'A.U., un foisonnement d'entreprises alternatives en tous genres. Toute une série d'entreprises que l'obligation de payer un salaire rendait...inviables peuvent aujourd'hui devenir rentables... »

Ainsi donc, l'introduction de l'A.U. permet au Collectif de gommer un des aspects des plus marquants de l'économie capitaliste : le marché. Marché dont on connaît le rôle prépondérant, tant en aval qu'en amont, sur le devenir d'une entreprise, la fixation des prix, le type de production et les retombées sur les conditions de travail. Les entreprises alternatives ne pourront se développer que dans les activités économiques les moins rentables délaissées par le capitalisme, laissant ainsi aux travailleurs l'occasion d'« autogérer » leurs diminutions de salaire et leur auto-exploitation.

« Le travail domestique restructuré ».

Toujours selon le Collectif Fourier, l'A.U. constitue « un moyen de redistribuer le temps libre, et donc les possibilités de travail domestique ». On verrait ainsi les gens reprendre des études, aider leurs voisins, commencer des activités d'autoproduction. Le travail effectué dans la sphère familiale serait réparti, et les femmes se libèreraient.

On retombe à nouveau dans l'idéalisme dénoncé plus haut, car *cela présuppose que l'accès au travail comme à la culture soit le même pour tous.*

Il est cependant vrai que l'allergie au travail est un sentiment (très) répandu. Le travail, tel qu'il est conçu et organisé par la bourgeoisie est, par nature, parcellaire et fragmentaire, et ne favorise que peu ou pas du tout l'épanouissement individuel. Cette aliénation par le travail trouve, à l'heure actuelle, un exutoire dans les « pratiques alternatives », et ce principalement, semble-t-il, dans des couches sociales jeunes et fortement scolarisées. Face à une société civile, un Etat et une économie capitaliste réputés « inchangeables », le Collectif met en avant une solution de « débrouille individuelle », plus branchée sur l'institutionnalisation de la marginalité que sur le développement de solidarités entre les exploités pour mettre fin à leur condition. Une autre manière de briser l'aliénation du travail pourrait en effet être la réappropriation collective du processus de production. Mais il s'agit évidemment de tout autre chose que de l'instauration technocratique de l'A.U.

Non contents de se bercer d'illusions sur les possibilités de rencontrer leurs objectifs, les promoteurs de cette idée se trompent — nous trompent — quand ils font allusion à l'Etat et au développement

de la sphère autonome. L'Etat auquel se réfère le Collectif est a-historique et a-social. Il se situe en dehors des antagonismes sociaux, et n'est donc pas ressenti comme un instrument de domination, au service de la classe possédante, mais comme un simple outil de « redistribution des richesses ».

Sous prétexte de s'en prendre à l'« Etat-providence » (encore une notion chère aux défenseurs de l'économie libérale), d'alléger la bureaucratie et de simplifier les procédures, l'A.U. place le bénéficiaire de celle-ci dans une situation de dépendance tant économique que psychologique vis-à-vis du pouvoir allocataire. C'est-à-dire de l'Etat devenu tout-puissant grâce à l'ultra-individualisation des forces sociales démantelées.

Autre objectif implicitement défendu par le biais de l'instauration de l'A.U. : l'extension de la sphère autonome. Mais là encore, cette revendication se heurte à des contradictions dans la mesure où elle ne s'inscrit pas dans une perspective anticapitaliste. En effet, l'instauration de l'A.U. sera un incitant à une augmentation de la consommation pour tous les « nouveaux » bénéficiaires d'une allocation qui s'ajoutera à leur salaire. Cette mesure « néo-keynesienne », accroissant la demande dans une économie encore plus libéralisée, ne manquera pas d'influencer à la hausse la formation des prix.

La libération du marché du travail, résultant de la suppression de toutes les « rigidités » sociales qui, au dire des libéraux, freinent les investissements, favoriserait la relance économique dans le secteur hétéronome. De plus, la tendance naturelle du capitalisme est d'envahir le plus grand nombre possible de secteurs d'activité, et d'y implanter des rapports marchands. Le meilleur exemple est l'évolution de la culture depuis le début du siècle jusqu'à nos jours : l'activité culturelle s'est transformée en un produit vendable sur un marché. La sphère autonome se voit ainsi réduite de jour en jour : pensons à la professionnalisation du sport, au développement rapide du phénomène Brico-Hobby center,...

Libération du marché du travail, relance de la consommation, encouragement des investissements privés, éventuellement accroissement de l'épargne auprès des banques privées, voilà une étrange manière de limiter l'extension de la sphère marchande.

L'ALLOCATION UNIVERSELLE, OUI MAIS...

On l'a vu, les vives critiques que nous formulons à l'égard de l'allocation universelle définie par le Collectif Fourier le sont essentiellement parce qu'elle est présentée comme une mesure à court terme, intégrable à la société capitaliste.

En effet, des contradictions apparaissent tout au long de l'exposé des objectifs que se fixe l'A.U. parce qu'elle ne remet pas en cause les

mécanismes de cette société et ne tient compte ni des antagonismes sociaux ni des rapports de forces existants : « réduire la pauvreté » sans pour autant en supprimer les causes, « supprimer les tâches ingrates et améliorer les conditions de travail » tout en renforçant le pouvoir du patronat par la dérégulation, « développer le travail alternatif et étendre la sphère autonome » dans une société dont le but principal reste le profit... Or l'A.U. ne modifiant pas les rapports sociaux, les principaux acteurs du monde de production capitaliste (aux intérêts divergents) resteront englués dans leur interdépendance et leur contradiction réciproque.

Son instauration renforcerait et institutionnaliserait la dualisation de la société, partagée entre des travailleurs marginalisés (occasionnels, à statut précaire, mal rémunérés...) constituant une réserve de main-d'œuvre, et une « élite » du travail (à emploi stable, intéressant et bien rémunéré). L'A.U. serait alors un moyen efficace de contenir les travailleurs par une « assistance sociale universelle », leur rendant plus supportable la concrétisation d'une société fonctionnant de plus en plus à deux vitesses.

De plus, l'A.U. est présentée comme une mesure applicable dès à présent (distribuée par un Etat imaginaire réglementant au mieux les intérêts de tous) ne résultant pas d'une volonté de la population et de luttes sociales (peut-on imaginer une lutte des travailleurs en faveur d'une régression sociale et pour la suppression de leurs acquis ?) mais bien d'une réforme immédiate mise en place par on ne sait qui.

C'est pourquoi, si l'idée d'une allocation universelle ou d'un principe s'en rapprochant nous semble intéressante — l'idée évoque « à chacun selon ses besoins » — elle nous paraît indissociable d'une série de préliminaires :

— il est nécessaire de remettre en cause la propriété privée des moyens de production et les rapports marchands... en d'autres termes la société capitaliste. L'A.U. devra donc se coupler, entre autres, à la *socialisation des moyens de production*.

— L'A.U. ne peut être envisagée qu'à *long terme*, comme outil de transformation (parmi d'autres) de la société : elle permettra ainsi aux êtres d'échapper à la tyrannie du salariat.

— Ces deux préliminaires en appellent un troisième : l'existence d'un *rapport de forces social favorable* à une transformation radicale de la société. L'A.U. doit donc s'envisager dans une perspective de luttes pour créer les conditions politiques et sociales préalables au changement.

D'autres auteurs ont proposé des idées similaires. Nous avons plus particulièrement retenu l'idée d'un revenu social garanti à vie,

développée par Gorz dans une perspective non-capitaliste, option politique divergente à celle du Collectif. Nous exposons brièvement quelques points-clés de l'idée de l'auteur, renvoyant le lecteur aux ouvrages de celui-ci s'il désire de plus amples développements (*).

« Le revenu à vie consiste à étaler sur toute une vie du citoyen le versement de la contre partie de la richesse sociale qu'il crée en travaillant une moyenne annuelle de 1.000 heures au moins. Des périodes de travail peuvent ainsi alterner avec des périodes d'activité non salariée, chacun étant libre d'organiser sa vie, à condition de respecter certains quotas exigés par la société ».

« Ils ne seraient jamais des assistés puisque le revenu social qui leur est garanti est simplement le produit de la quantité de travail minimum qu'ils doivent à la société ».

« L'intérêt de ce système c'est que le droit au revenu minimum garanti à vie va de pair avec le droit au travail socialement utile ».

Face à la dure réalité capitaliste, l'allocation universelle dans la version du Collectif Fourier se révèle non seulement utopique mais dangereuse. Sous le couvert d'idées généreuses se cache en fait une mesure qui, dans la pratique, aboutira au renforcement du système en rabotant les aspérités. C'est un article de plus dans le rayonnement du néo-réformisme.

L'idée de Gorz, le revenu garanti à vie, offre au contraire une perspective intéressante : une répartition égalitaire de la richesse produite par la réappropriation collective des outils de production.

Etant donné l'actuel développement des forces productives et son corollaire, la chute des emplois et des revenus, les classes dominantes se placeront, si elles n'y prennent garde, dans une situation sociale explosive et propice à une prise de conscience anticapitaliste de masse. Mais la bourgeoisie a montré maintes fois dans le passé sa capacité à utiliser à son profit les contradictions qu'elle engendre, et à se maintenir en place contre vents et marées. Aller dans ce sens en proposant l'allocation universelle, sans l'inscrire dans une perspective anticapitaliste, nous semble une erreur tactique et stratégique monumentale. Convenons toutefois que l'idée de Gorz, applicable à long terme, ne résoud pas la question fondamentale posée à la gauche désorientée par dix ans de crise économique et un siècle de social-démocratie : quelles revendications, à court et à moyen terme, mettre en avant, dans le contexte actuel pour inverser le rapport de forces qui, à ce jour, reste favorable aux classes dominantes ?

(*) Gorz André (1983) « Les Chemins du Paradis. L'agonie du capital », Galilée, Paris. (1985) « L'Allocation universelle : version de droite et version de gauche », La Revue Nouvelle, avril 1985. (1984) « Au-delà de la société du travail », Virages, mai 1984. (1984) « Pour sortir de la crise », Virages, novembre 1984.

savoir ouvrier et cercles de qualité

rosine lewin

Un cercle de qualité est un petit groupe composé de 4 à 10 personnes qui travaillent habituellement ensemble et qui se réunissent volontairement et régulièrement pour inventorier, analyser et résoudre les problèmes de leur situation de travail. Une heure y est consacrée par semaine, par quinzaine ou par mois.

Bulletin de la Kredietbank, n° 37/21 octobre 1983.

« *La Flandre occidentale au Japon — Le Japon en Flandre occidentale* » : c'est le titre d'un reportage de Johan Depoortere, diffusé le 29 août dernier par la télévision flamande, sur les relations entre la firme Bekaert et « le modèle » japonais. Ces relations sont systématiques et les dirigeants de la multinationale flamande s'en sont maintes fois expliqué.

Non seulement Bekaert a créé en joint-venture au Japon une filiale dont le développement est suivi avec sollicitude, mais le siège ouest-flamand de Moen est géré selon la philosophie et les techniques nipponnes. Chaque année, un professeur japonais vient dans le Courtrais inspecter l'usine de Moen, y dispense instructions et conseils, y exprime ses espoirs et ses réserves, y impulse le fonctionnement des Cercles de qualité, une invention japonaise comme on sait. Inversément, deux fois par an, une délégation de cadres Bekaert fait le voyage/pèlerinage au Japon pour mieux s'imprégner des règles d'un mode de gestion dont l'adoption est considérée par M. Karel Vinck, directeur-général du siège de Moen, comme « *une condition de survie* ».

CE CHER CONSENSUS

Faut-il le dire, Bekaert n'est pas la seule entreprise de Belgique ou d'Europe à avoir les yeux tournés vers le Japon. Délégations de pouvoirs régionaux, provinciaux, locaux — délégations patronales et syndicales — délégations d'experts, s'y succèdent. Pour y chercher quoi ? Soit des commandes, soit des leçons. Leçons de productivité, de discipline, d'unanimité. Ne va-t-on pas surtout au Japon pour y apprendre comment modeler un consensus social ?

La crise et la mise en œuvre des nouvelles technologies, qui bouleversent profondément la production et le monde du travail, rendent

cette quête de consensus social encore plus pressante. Plus exactement, elles donnent au patronat des raisons supplémentaires d'organiser une participation « moderne » du personnel à la marche de l'entreprise.

On ne s'y trompera pas, en effet : le patronat a toujours cherché à s'éviter le coût de conflits sociaux. Mais ce souci affecte des formes variables selon les temps. Aux mots d'ordre de bien commun et de collaboration des classes, ont succédé ici la mise à l'honneur de la créativité du personnel (Caterpillar), là le slogan de gestion ouverte (Unerg), là encore l'idéal d'« harmonie », qu'exalte M. Leysen. En clôturant le 6 juin 1985 la Journée de l'entreprise au Heysel, le président de la FEB invitait son auditoire à réfléchir à un « modèle d'harmonie », fondé sur le consensus et la conscience des intérêts communs entre employeurs et travailleurs. Plus récemment, il prononçait devant la Chambre de commerce du Brabant un éloge du Japon où « *le modèle conflictuel a été remplacé par un modèle d'entente* ».

C'est dans cette perspective d'harmonie que s'inscrit aussi la mise sur pieds, dans de nombreuses entreprises, de cercles de qualité ou de progrès.

D'après une étude de la Centrale des métallurgistes FGTB, publiée dans *CMB-Inform* de mai-juin 1984, le nombre de cercles de qualité au Japon oscillait en 1982 autour de 130.000. Toshiba et Nippon Steel en comptaient respectivement 4.500 et 7.400.

Aux USA, quelque 200 entreprises se seraient converties à la méthode, dont Honeywell. La Grande-Bretagne était, toujours selon la même source, créditée en 1981 d'une quarantaine d'entreprises où fonctionnaient des C.Q.

En France, ces C.Q. existeraient dans 600 entreprises et atteindraient un total de 3.000. C'est en Suède et en Norvège que les difficultés à créer des C.Q. auraient été les plus nombreuses, peut-être parce que la participation des travailleurs s'exerce déjà dans ces pays sous d'autres formes.

Un Centre de Management belge présente assez crûment les cercles de qualité comme « *le moyen idéal pour accroître à faible coût la compétitivité* » d'une entreprise. Comment ? En exploitant les potentialités créatives du personnel. En d'autres termes, les cercles de qualité constituent pour le patronat un instrument pour capter l'intelligence et le savoir ouvriers, afin d'augmenter profit et compétitivité.

Le but des cercles de qualité est d'améliorer la qualité. La qualité au sens large du terme : qualité du produit, de la méthode de travail, mais aussi du travail, de l'ambiance de travail, de la coopération, de la direction, de la sécurité.

Bulletin de la Kredietbank n° 37/21 octobre 1983.

LA GYMNASTIQUE AVEC LE PDG

Nous reviendrons sur l'importance nouvelle que revêtent, dans le cadre d'un essor des nouvelles technologies, ce savoir et cette intelligence ouvrière. Dans l'immédiat, je me réfère encore au reportage de Johan Depoortere, qui évoquait en images frappantes le fonctionnement de quelques cercles de qualité dans la filiale japonaise de Bekaert. Une ouvrière expliquait à la délégation ouest-flamande sa fierté d'avoir inventé un système qui rationalise le travail dans son département, permettant ainsi d'éviter les heures supplémentaires. Grâce à cette invention, testée puis appliquée, elle et ses compagnons gagnent moins qu'auparavant, mais ils sont heureux. D'abord parce qu'ils servent leur entreprise, ensuite parce qu'ils ont plus de temps libre. D'autres cercles ont réussi à lutter efficacement contre le bruit, ou à organiser l'utilisation simultanée de plusieurs machines par un seul opérateur. Ils préparaient ainsi avec une apparente sérénité la voie à des compressions d'effectifs. Ajoutons que ces débats et recherches des cercles de qualité s'effectuent au sein de l'entreprise, mais en dehors des heures de travail, et sans aucune rémunération. Leurs participants sont animés avant tout par le souci d'assurer la prospérité de leur firme.

De fait, dans la société japonaise, l'identification entre les travailleurs et leur entreprise — quand celle-ci est de très grande dimension — est traditionnelle et reste puissante, en dépit de luttes ouvrières résolues. Mais il s'agit bien d'une société duale, puisque ces très grandes entreprises, où l'emploi est garanti à vie à certaines catégories de travailleurs, regroupent 30 % de la main-d'œuvre, le reste étant l'objet de statuts précaires et oppressifs. Alors que la société est marquée par une grande violence, perceptible notamment à tous les degrés de l'enseignement, le sentiment d'identification à son entreprise est cultivé par un faux égalitarisme entre ouvriers, cadres et patrons. Parce que le PDG participe à la gymnastique commune du matin, dans la cour de l'usine, chacun se sent valorisé et hissé au rang de pédégé.

Si on est en présence à cet égard de phénomènes culturels spécifiquement japonais, il reste néanmoins que les problèmes posés par les nouvelles formes de participation dans l'entreprise sont bel et bien posés chez nous et qu'ils ne peuvent être ignorés.

LA « FORCE DE SAVOIR »

C'est qu'il se produit actuellement des changements importants — des *mutations* dit-on — au sein du processus de production, changements qui rendent plus impérieux l'appel à l'intelligence des travailleurs.

Si la formule « nouvelles technologies » fait fureur, on ne perçoit pas toujours les conséquences que leur introduction entraîne sur la

composition de la classe ouvrière et sur le travail lui-même. Les CM ont déjà publié un certain nombre d'articles à ce sujet. Je me bornerai à rappeler les études de Pierre Joye sur les transformations du monde du travail et sur le processus d'informatisation de la société, la pénétrante analyse de J. Varda « Automatisation, intensification du travail et fragmentation de l'unité des travailleurs », la table ronde sur le thème « Le mouvement syndical face aux nouvelles technologies » animée par Marc Rayet, et enfin une récente contribution de Matéo Alaluf sur le travail et l'évolution de la classe ouvrière (1).

Retenons en particulier de cette dernière quelques éléments déterminants : si la salarisation de la population active augmente, le travail manuel diminue et la proportion des appointés s'élève. Parmi les salariés, les différenciations s'affirment de plus en plus — et cela surtout en fonction de la qualification, le niveau d'instruction de la population active s'étant élevé. Parallèlement à ces tendances, des technologies nouvelles favorisent des formules décentralisées d'organisation du travail, formules où le maître-mot est flexibilité. Et le chômage massif a favorisé la multiplication des statuts précaires, morcelant et fragilisant le mouvement ouvrier.

En Belgique comme en France, en Allemagne ou d'autres pays industrialisés capitalistes, de nombreuses études font apparaître à l'évidence que décline la part du travail « immédiat », manuel, « productif » au sens originel du mot. Et que s'atténue la dissociation traditionnelle entre conception et exécution, entre travail manuel et intellectuel. Pour reprendre une expression forte de Patrick O'Hara, « *le travail devient de plus en plus la mise en œuvre de savoirs développés, d'une culture technique et sociale, de communication, de coopération* ». « *La force de travail de ce producteur d'un type nouveau, ajoute P.O'H., c'est essentiellement son aptitude à coopérer, sa force de savoir, son aptitude à recevoir intelligemment des informations ou de la formation, sa culture technique, son insertion enfin dans toute une machinerie de l'information* » (2).

On voit ainsi à quel point et à quelle vitesse évolue le monde du travail.

S'interrogeant sur les raisons de la crise que traverse le syndicalisme — et la dynamique CGIL n'y échappe pas — l'hebdomadaire « Rinascita », organe du PCI, observe que les bastions traditionnels des luttes ouvrières ont subi une transformation profonde : l'appareil de production s'est désindustrialisé, l'innovation technologique s'est accélérée, les méthodes de gestion et la composition de la main-d'œuvre se sont transformées. Mais l'organisation syndicale n'a pas su s'adapter à ce mouvement rapide; sa stratégie est devenue inefficace, le taux de syndicalisation s'est gravement réduit. Analyse lucide, préalable absolu à un redressement de la situation.

(1) CM mars 1982; nov.-déc. 1981; octobre 1981; avril-mai 1984; octobre 1984.

(2) « Société française », Cahiers de l'Institut de recherches marxistes. N° 14. V^e trimestre 1985.

DE LA MARGUERITE À L'EXCELLENCE

Quelle est la stratégie syndicale en Belgique, face aux nouvelles technologies ? Il est sans doute permis d'écrire qu'elle se cherche, et non sans peine. En épilogue à la table ronde des CM qui était consacrée voici près de deux ans à ce grave sujet, Marc Rayet soulignait : « Il n'y aura pas de bonne tactique syndicale, de bonne convention collective sans l'appropriation par le mouvement ouvrier de cette *information* que la mutation technologique en cours rend à la fois nécessaire et accessible ».

Il nous semble que cet aspect est capital, en 1986 comme en 1984. Les cercles de qualité, dont le patronat favorise le développement, tablent (notamment) sur le besoin qu'éprouvent les travailleurs de maîtriser l'information.

Chez Caterpillar Gosselies, la participation s'organise à l'enseigne de la marguerite. L'opération « Marguerite » par laquelle s'est mise en place une nouvelle organisation du travail, vise à exploiter le potentiel d'« idées dont le personnel est porteur ». L'administrateur-délégué de Caterpillar estime que ledit personnel est sensible à cette « ouverture ». Un ouvrier interrogé par « Trends-Tendances » le confirme : « On se sent impliqué par son travail. On aime dès lors ce qu'on fait, on prend conscience de tout ce qui est nécessaire pour réaliser des opérations. Les outils, ce n'est plus ceux du patron, ce sont les nôtres. On ne nous impose plus un travail. Nous avons plus de liberté. Ce que nous faisons, nous savons pourquoi et de plus nous avons participé à l'élaboration du programme » (3).

Sans doute dira-t-on que la direction de Caterpillar a toujours pratiqué une politique laissant peu d'espace à l'activité syndicale et que le rapport des forces y est traditionnellement peu favorable aux travailleurs. Peut-être. Cependant aux ACEC fleurissent non pas des marguerites mais quelques cercles de qualité. Ils sont fluctuants mais semblent mieux ancrés dans les secteurs où sont appliquées les nouvelles technologies.

Autre type d'entreprise, autre modèle de participation : UNERG a minutieusement préparé la mise en œuvre d'un « *Projet Excellence* » qui doit, à partir de 1986, assurer une gestion intégrée, sollicitant le concours de tous, mobilisant compétences et dévouement.

On pourrait multiplier les exemples. L'idée de base est la même partout. Il n'est pas fortuit qu'elle connaisse actuellement une vogue aussi forte.

Comme le notent les auteurs de « *L'homme producteur* » un attachant ouvrage français centré sur les mutations du travail et des

(3) Trends-Tendances, 13 janvier 1984.

savoirs, « la chasse aux temps morts et l'exploitation intensive de la main-d'œuvre directe, adaptées au contexte de la production mécanisée, sont dépassées aujourd'hui ». Et dans ce contexte nouveau, « *la mise en commun des savoir-faire individuels des travailleurs est devenue un besoin économique* (4). Autrement dit, le patronat a besoin du savoir-faire et du savoir ouvriers. Mais d'autre part, les travailleurs éprouvent le besoin de réagir aux machines nouvelles avec leurs connaissances et leur intelligence, en maîtrisant l'information.

ÉCHANGE INÉGAL

Comment cet échange peut-il s'opérer sans être inégal, voire dangereux ?

En aucune manière, le fait qu'il existe du côté du patronat le besoin de capter le savoir ouvrier, et du côté ouvrier le besoin de maîtriser l'information — en aucune manière ce fait n'implique que soit soudain levé l'antagonisme fondamental d'intérêts entre les propriétaires des moyens de production et travailleurs. Mais suffit-il d'en être convaincus — et de l'avoir expérimenté — pour pouvoir participer impunément par exemple aux activités d'un cercle de qualité ?

Les représentants syndicaux (FGTB et CSC) de chez Bekaert ont donné à la télévision l'impression d'être fascinés et embarrassés par les C.Q. Se sentaient-ils prisonniers de la caution donnée par leur conseil d'entreprise au programme Qualité par la concertation ? Le journal d'entreprise de la firme flamande consacrait, en janvier 1982, un numéro spécial à ce programme. Un des dix articles du commentaire justifie en ces termes l'action entreprise : « L'action de qualité qui commence aujourd'hui consiste en fait à reconsidérer en profondeur et de façon systématique le processus de production sous tous ses aspects, pour en arriver dans un délai raisonnable à un souci de qualité intégral (intégrale kwaliteitszorg) qui s'étendra à toutes les phases : conception des produits, achat des matières premières, fabrication des pièces, montage et service après-vente. Nous ne cherchons pas à copier d'autres systèmes de qualité, mais nous voulons créer notre propre modèle avec la participation de nos collaborateurs et en leur donnant voix au chapitre (...) L'exécutant aura la pleine responsabilité quant à son travail. Il disposera d'aides sous la forme de nouvelles procédures de mesure et d'un système d'auto-contrôle. Outre des suggestions visant à améliorer le processus de production, on attend de lui qu'il signale toutes les fautes et tous les problèmes et qu'il participe activement, encore plus qu'auparavant, à la concertation pour maîtriser ces perturbations ». (Cité par CMB-Inform, mai-juin 1984). Est-ce en vertu de ce texte que les

(4) « L'homme producteur, autour des mutations du travail et des savoirs ». Ouvrage collectif sous la responsabilité de Yves Schwartz et Daniel Faïta. Messidor. Editions sociales. Paris, 1985.

délégués syndicaux de Bekaert se bornent à revendiquer que les heures prestées par les participants aux C.Q. soient rémunérées ? C'est assurément défensif et un peu court. Mais peut-être serait-il court aussi de recommander aux syndiqués de boycotter sans plus les cercles de qualité...

C'est ce que semble avoir perçu Roland Dessenius, collaborateur de la Centrale des métallurgistes (FGTB). Préoccupé à juste titre par le fait que les C.Q. peuvent constituer une arme antisyndicale et induire un supplément d'aliénation, Roland Dessenius plaide « pour une politique syndicale face aux cercles de qualité ».

L'évolution si rapide du processus de production, les transformations du monde du travail, n'appellent-elles pas, en effet, plus de créativité dans l'ensemble des organisations se réclamant du mouvement ouvrier ?

L'épargne sur mesure

Pour la CGER, chaque épargnant est un cas particulier. Qui doit pouvoir se construire une épargne intéressante quand il le veut, comme il le veut, avec un maximum de souplesse et de garanties.

Voilà pourquoi nous avons créé les Bons d'Epargne.

Un placement sûr et discret. Les Bons d'Epargne

sont des titres au porteur, que vous utilisez

comme vous le voulez. Vous les

conservez chez vous ou

nous les gardons pour

vous dans nos coffres.

De plus, ils offrent un

haut rapport.

Et pas besoin d'être

milliardaire pour se

construire une épargne,

vous pouvez acheter des Bons

d'Epargne à partir de 5000 F.

Ce placement vous intéresse ?

Il y a une agence CGER près de chez

vous. Allez-y.

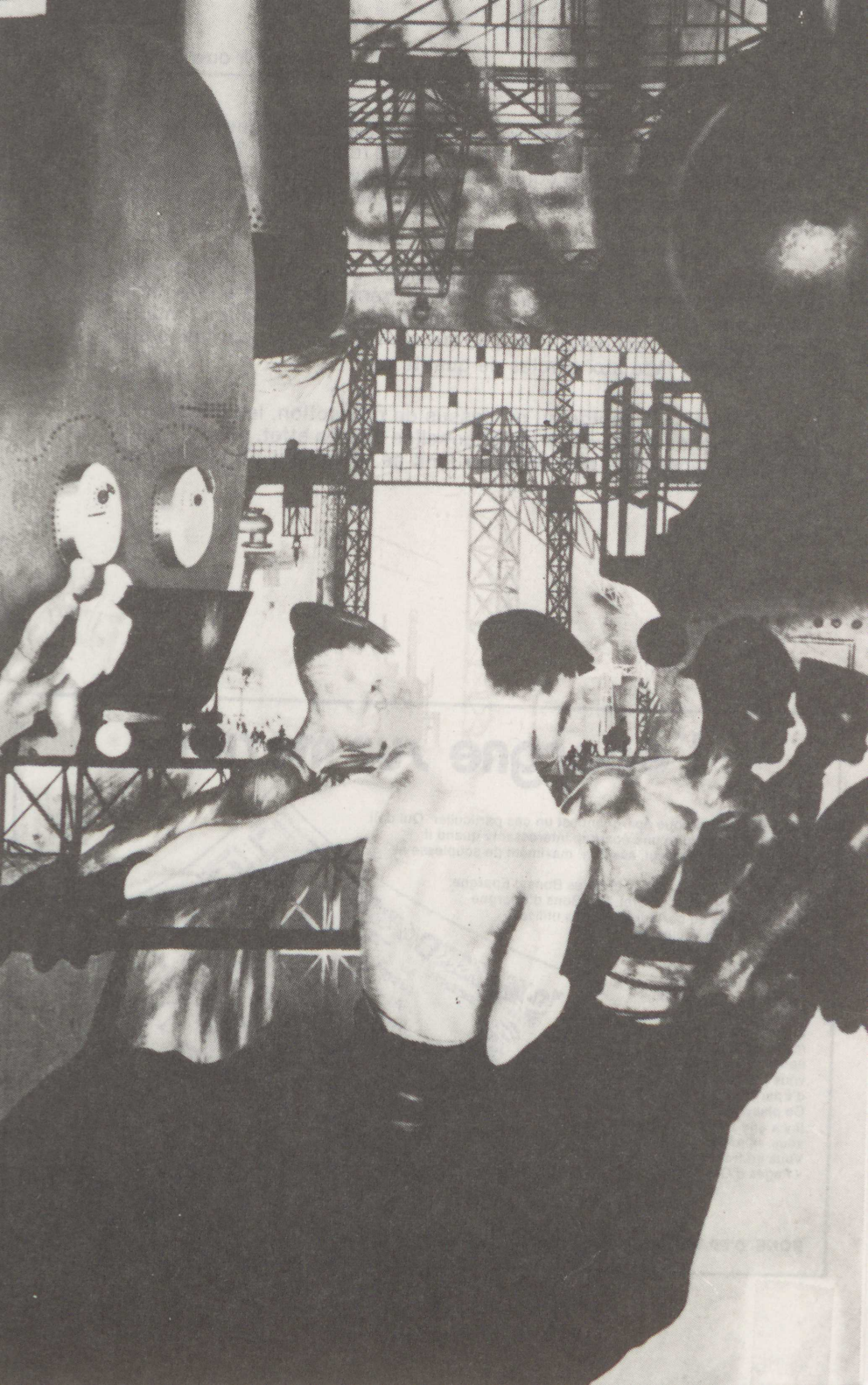
Vous en trouverez l'adresse dans les


« Pages d'Or » de l'annuaire des téléphones.



BONS D'EPARGNE CGER : POUR TOUTE SECURITE

CGER 
nous sommes à vos côtés





les crises économiques de type soviétique

gérard roland •

quelle est la part, dans les déséquilibres que l'on peut constater à l'examen des économies de type soviétique, entre l'impact de l'environnement capitaliste et les goulets d'étranglement ayant une spécificité « soviétique » ?

c'est ce qu'analyse gérard roland par une approche en trois temps :

- le caractère non-marchand de l'économie soviétique;
- le mécanisme des crises de surinvestissement qui s'y produisent;
- la baisse tendancielle du taux de croissance : une réalité, pas une loi.

← *Youri Pimenov. Créez l'industrie lourde (1927).*

(*) G. Roland est assistant à l'ULB.

les crises économiques de type soviétique

gérard roland

Y a-t-il des crises économiques récurrentes dans les pays de l'Est, et si oui, sont-elles comparables aux crises capitalistes ? La problématique n'est pas neuve et a déjà été abordée depuis longtemps par des chercheurs tchèques, hongrois et soviétiques (1).

L'analyse requiert une approche à la fois empirique et conceptuelle. Nous insisterons plus sur le côté conceptuel, mais il est nécessaire de commencer par examiner les faits.

Le graphique suivant montre le taux de croissance des investissements (en traits continus) et le taux de croissance du revenu national en URSS (en traits pointillés) entre 1959 et 1983 (2). Il ressort de ce graphique : 1) que les taux de croissance ont une tendance nette à la baisse; 2) que les fluctuations de la croissance des investissements ont un caractère cyclique prononcé, avec un cycle plus ou moins tous les quatre ans. De plus, les fluctuations de la croissance des investissements sont beaucoup plus fortes que celles de la croissance du revenu national. Même s'il est certain que la crise économique des pays capitalistes a eu un impact négatif sur la croissance des pays du C.A.E.M. (3), on constatera que la baisse des taux de croissance s'amorçait déjà longtemps avant 1974, année du premier « choc pétrolier ».

(1) Le pionnier en la matière a été l'économiste tchèque J. GOLDMANN : « Fluctuations in the Growth Rate in a Socialist Economy and the Inventory Cycle », dans BRONFENBRENNER, M. *Is the Business Cycle Obsolete ?*, Ed. John Wiley, New York, 1969.

Pour les études hongroises, voir BAUER, T. « *Investment Cycles in planned Economies* », *Acta Oeconomica*, vol. 21 n° 3 1978, p. 243-260; LACKO, M. « Behavioral Rules in the Distribution of Sectoral Investments in Hungary, 1951-1980 », *Journal of Comparative Economics*, vol. 8 1984, p. 290-300; KORNAI J. *Growth, Shortage and Efficiency*, Ed. Basil Blackwell, Oxford, 1982.

Du côté soviétique, outre les aspects strictement économiques, l'idée de l'existence de crises sociales et politiques est avancée notamment à partir d'une réflexion sur les événements polonais : BOUTENKO, S.A. « Razvitia sotsializm kak obshchestvennogo stroïa », *Voprosy filosofii*, n° 10 1982, p. 16-29; AMBARTSOV, A. « Analiz V. 1 Leniny protchin krizisa 1921 i poutei vykhoda iz nego », *Voprosy istorii*, n° 4 1984, p. 16-29.

(2) Source : Narodnoe Khoziaistvo.

(3) Bien que cela soit beaucoup moins vrai pour l'URSS que pour la RDA ou la Hongrie par exemple. Voir à ce propos ANDREFF, W., GRAZIANI, G., « Contraintes extérieures et politiques d'adaptation », dans LAVIGNE, M., ANDREFF, W. (Ed.) *La réalité socialiste. Crise, adaptation, progrès*. Ed. Economica, Paris, 1985.

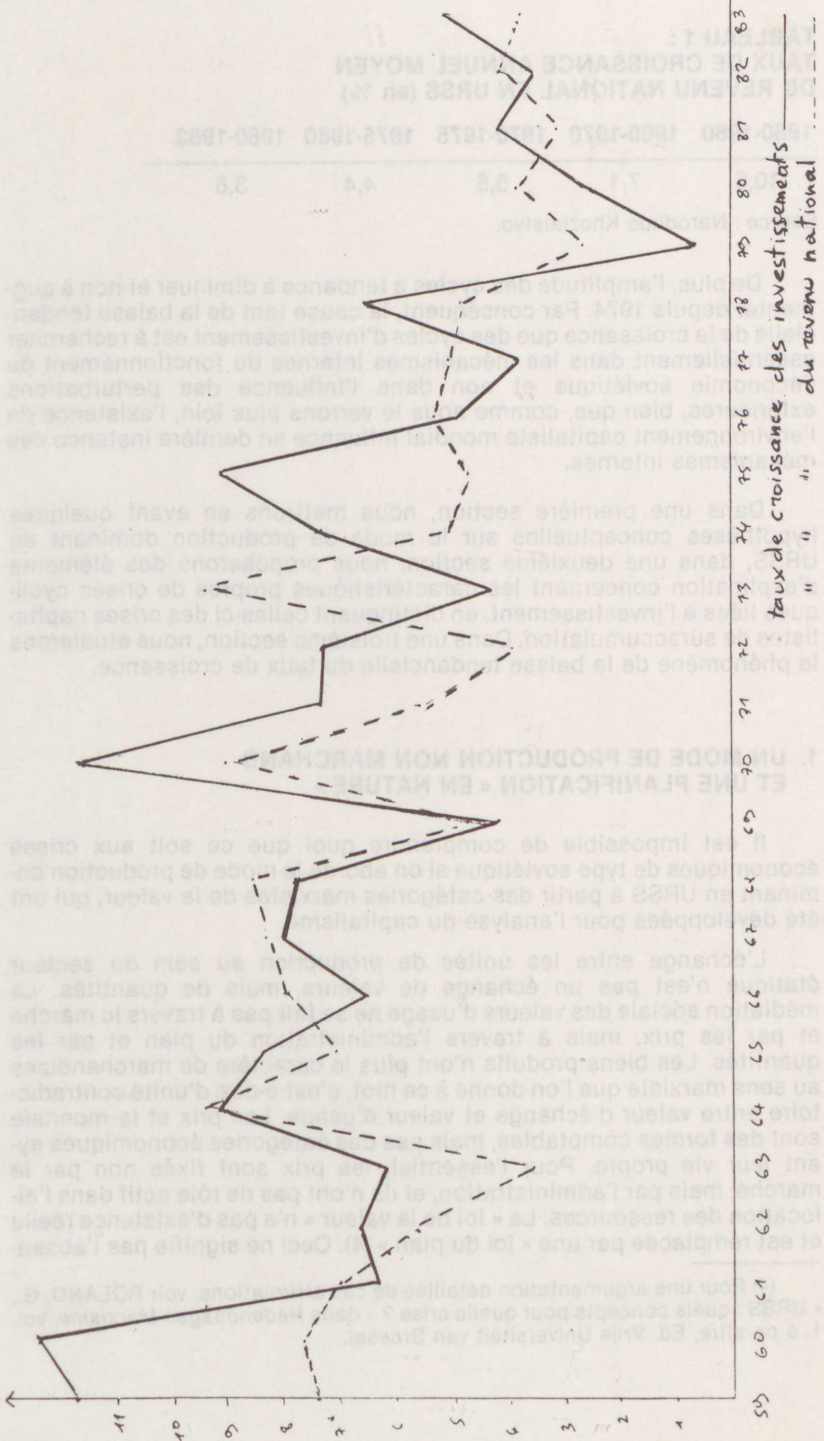


TABLEAU 1 :
Taux de Croissance Annuel Moyen
du Revenu National en URSS (en %)

1950-1960	1960-1970	1970-1975	1975-1980	1980-1983
10,6	7,1	5,5	4,4	3,6

Source : Narodnoe Khoziaistvo.

De plus, l'amplitude des cycles a tendance à diminuer et non à augmenter depuis 1974. Par conséquent, la cause tant de la baisse tendancielle de la croissance que des cycles d'investissement est à rechercher essentiellement dans les mécanismes internes du fonctionnement de l'économie soviétique et non dans l'influence des perturbations extérieures, bien que, comme nous le verrons plus loin, l'existence de l'environnement capitaliste mondial influence en dernière instance ces mécanismes internes.

Dans une première section, nous mettrons en avant quelques hypothèses conceptuelles sur le mode de production dominant en URSS, dans une deuxième section, nous proposerons des éléments d'explication concernant les caractéristiques propres de crises cycliques liées à l'investissement, en distinguant celles-ci des crises capitalistes de suraccumulation. Dans une troisième section, nous étudierons le phénomène de la baisse tendancielle du taux de croissance.

1. UN MODE DE PRODUCTION NON MARCHAND ET UNE PLANIFICATION « EN NATURE »

Il est impossible de comprendre quoi que ce soit aux crises économiques de type soviétique si on aborde le mode de production dominant en URSS à partir des catégories marxistes de la valeur, qui ont été développées pour l'analyse du capitalisme.

L'échange entre les unités de production au sein du secteur étatique n'est pas un échange de valeurs, mais de quantités. La médiation sociale des valeurs d'usage ne se fait pas à travers le marché et par les prix, mais à travers l'administration du plan et par les quantités. Les biens produits n'ont plus le caractère de marchandises au sens marxiste que l'on donne à ce mot, c'est-à-dire d'unité contradictoire entre valeur d'échange et valeur d'usage. Les prix et la monnaie sont des formes comptables, mais pas des catégories économiques ayant leur vie propre. Pour l'essentiel, les prix sont fixés non par le marché, mais par l'administration, et ils n'ont pas de rôle actif dans l'allocation des ressources. La « loi de la valeur » n'a pas d'existence réelle et est remplacée par une « loi du plan » (4). Ceci ne signifie pas l'absen-

(4) Pour une argumentation détaillée de ces affirmations, voir ROLAND, G., « URSS : quels concepts pour quelle crise ? » dans *Hedendaagse Marxisme*, vol. 1. à paraître, Ed. Vrije Universiteit van Brussel.

ce de contradictions, de déséquilibre et de crises, cela signifie simplement que les contradictions, déséquilibres et crises ont une toute autre nature que sous le capitalisme. Cela veut dire aussi que les contradictions du système économique ne sont pas des « résidus du capitalisme », mais des contradictions propres à ce mode de production et ces contradictions ne peuvent, nous l'avons indiqué, être correctement appréhendées par la panoplie des concepts marxistes.

Afin de comprendre la nature des déséquilibres dans une économie de type soviétique, il faut partir du mécanisme fondamental d'équilibrage entre l'offre et la demande. Ce mécanisme est réalisé par le plan d'approvisionnement, qui représente la réalité concrète du plan. Le plan d'approvisionnement détermine les quantités d'inputs qu'une entreprise devra acquérir ainsi que les fournisseurs auxquels l'entreprise devra s'adresser. Il détermine par conséquent également les différentes quantités d'output de l'entreprise ainsi que sa répartition parmi un certain nombre de clients déterminés à l'avance. Le plan met donc en relation fournisseurs et clients et équilibre les offres et demandes entre ces derniers. Par ailleurs, les performances économiques de l'entreprise sont évaluées en fonction d'un certain nombre d'indicateurs (volume de la production, profit, qualité, etc.) qui déterminent le montant des primes allouées à l'entreprise. Il est aisé de comprendre que, dans la pratique, le critère le plus important est la réalisation du plan en termes quantitatifs, car si la production réelle de l'entreprise est inférieure à la production planifiée, le plan des entreprises en aval est menacé, la demande planifiée de ces dernières excédant l'offre réelle. Si par contre, la production dépasse le plan, cela donne du « mou » aux entreprises en aval qui pourront réaliser à l'aise, voire dépasser leur plan. L'équilibre planifié (5) ne peut donc être réalisé que si les entreprises réalisent ou dépassent leur plan quantitatif. Or, comme le dépassement du plan est rémunéré par les primes, il est difficile de s'imaginer une entreprise refusant des fournitures d'input supérieures à celles prévues par le plan. Par conséquent, la pénurie, c'est-à-dire une demande excédentaire, est la seule forme de déséquilibre susceptible de prendre un caractère cumulatif ! Toute « surproduction » par rapport au plan entraîne en aval soit des dépassements du plan, soit des réalisations « molles », mais il ne peut y avoir aucune surproduction cumulative (6). De ceci découle que l'incertitude fondamentale à laquelle font face les entreprises soviétiques à court terme, c'est-à-dire dans le cadre de leur plan courant, est une incertitude concernant l'approvisionnement et non l'écoulement. Cette incertitude de l'approvisionnement pousse les entreprises à « thésauriser » les inputs et la main-d'œuvre de

(5) En partant de l'hypothèse que le planificateur a pu élaborer *ex ante* un équilibre entre les offres et les demandes des entreprises. Dans la réalité, il n'existe pas de plan équilibré, mais ceci est une autre affaire.

(6) Dans une économie marchande, c'est le contraire. Toute pénurie entraîne rapidement une hausse des prix. Celle-ci aboutit à la cessation de la production des entreprises en aval qui ne peuvent plus réaliser de profit suite à la hausse des prix de leurs inputs. La pénurie est donc vite neutralisée par la hausse des prix, alors que la surproduction peut prendre un caractère cumulatif qui va non de l'amont vers l'aval, mais de l'aval vers l'amont, les clients arrêtant suite à une mévente les commandes à leurs fournisseurs et ainsi de suite.

façon à pouvoir faire face aux obligations du plan en cas de « crise » de pénurie. Il est donc fondamentalement erroné de croire à l'existence d'un chômage « caché » en URSS, à des fins de propagande ou pour réaliser le droit au travail. Il existe certes des poches de sous-emploi régional, mais la réalité économique fondamentale est celle de la pénurie de la force de travail. S'il existe des « sureffectifs » dans les entreprises, c'est simplement afin d'amortir le caractère irrégulier de l'approvisionnement. Si les matières premières prévues pour le premier jour du mois n'arrivent que le 20 et que le plan doit être réalisé pour le 30, l'entreprise a besoin de ces réserves de main-d'œuvre pour rattraper les retards dans la production. Il est évident que ce comportement de « thésaurisation » des entreprises : 1) renforce des pénuries existantes; 2) augmente considérablement les coûts de production. Mais cette augmentation des coûts est un prix à payer pour réaliser le plan quantitatif. Jamais une entreprise dans une économie de type soviétique n'arrêtera sa production parce qu'elle fait des pertes financières. Cela entraînerait la non-réalisation du plan quantitatif et provoquerait une pénurie monstre en aval.

Il est donc fondamental de comprendre que dans le mode de production dominant en URSS, les crises prennent nécessairement la forme de crises de pénurie et que l'équilibrage ou la régulation se fait non pas à travers des mécanismes marchands, mais passe par les rouages administratifs centralisés du plan. Nous pouvons maintenant aborder les phénomènes et caractéristiques propres des cycles de l'investissement.

2. CYCLES DE L'INVESTISSEMENT ET CRISES DE PENURIE

Dans l'économie soviétique, la demande d'investissement provient essentiellement des ministères de branche (7). Les ministères doivent répondre aux exigences annuelles du plan en vue d'une croissance de la production (8). Il n'est donc pas étonnant que les ministères essaient d'obtenir le plus possible d'investissements de façon à pouvoir évacuer toute incertitude sur la réalisation des plans de production. Cette demande d'investissements est souvent biaisée par un comportement teinté de « localisme et départementalisme » (*mestnitchestvo i vedomstvennost'*). En effet, les difficultés du système d'approvisionnement poussent les ministères, tout comme d'ailleurs les entreprises, à essayer de s'assurer leur approvisionnement en amont. Les ministères

(7) Ce fait, ainsi d'ailleurs que le rôle fondamental des ministères économiques est remarquablement mis en évidence dans la thèse de G. DUCHENE, *Essai sur la logique de l'économie planifiée soviétique 1965-1975*, Paris 1, 1975. Voir notamment p. 445. Les ministères de branche regroupent les entreprises et Unions produisant des produits relativement semblables.

(8) Contrairement aux entreprises qui recherchent souvent des plans « mous », les ministères sont favorables à une croissance forte de la production dans leur branche. En effet, plus l'importance économique d'un ministère est grande, au plus de chances il aura d'être considéré comme ministère jouissant de priorités d'approvisionnement.

tendent ainsi à être des « royaumes autonomes » pesant de tout leur poids pour obtenir le plus possible de ressources matérielles et être le plus possible indépendants des autres secteurs. A. Nove parle à cet égard de « pluralisme centralisé » (9). Comme les ressources sont rares, chaque ministère tend à « gonfler » ses demandes, sachant que seule une partie de celles-ci pourra être accordée. Les investissements sont en effet assurés par les crédits distribués centralement et non par autofinancement. Un moyen de « gonfler » les demandes est de sous-estimer les devis. Les autorités centrales connaissent cette tactique, mais l'ampleur de la sous-estimation n'est pas toujours facile à prévoir. Les ministères savent qu'une fois un projet commencé, il finira bien par être achevé un jour. L'essentiel est donc de parvenir à faire démarrer un projet. On en arrive ainsi à une multiplication et à une dispersion des chantiers. Dans cette première phase du cycle, le taux de croissance des investissements entraîne des tensions de plus en plus fortes au niveau de l'approvisionnement. Il y a donc surinvestissement par rapport aux possibilités matérielles de production. La crise prend la forme d'une crise de pénurie. Les délais de construction s'allongent (10), les chantiers ne sont plus approvisionnés. Il y a un gel plus ou moins prolongé des ressources matérielles déjà immobilisées, sans contrepartie en termes d'accroissement de capacités de production, ce qui se traduit par une hausse du coefficient de capital, c'est-à-dire du rapport entre les fonds fixes immobilisés et le revenu national.

Dans une troisième phase, les autorités réagissent à la pénurie croissante en donnant un coup de frein général aux investissements de façon à permettre l'achèvement prioritaire des travaux en cours. Des ressources sont détournées du secteur des biens de consommation pour alléger la pénurie dans le secteur des investissements, autrement dit, la pénurie dans le secteur des investissements est déplacée en partie vers le secteur de la consommation. Dès que le goulet d'étranglement au niveau des investissements est dégagé (à ce moment-là, le taux de croissance des investissements est au « creux » du cycle), le cycle recommence et la croissance des investissements est à nouveau « libérée ». En effet, l'accélération de l'achèvement des travaux en cours aura permis la mise en œuvre de nouvelles capacités qui déplacent provisoirement la contrainte de ressources, ce qui permet un nouvel emballage des investissements aboutissant à terme à une nouvelle situation de surinvestissement.

Notons que le sommet de la hiérarchie a, lui aussi, tendance à favoriser des taux d'investissements élevés afin d'accélérer la croissance économique générale. La concurrence avec le système capitaliste mondial qui se reflète à la fois dans la course aux armements et l'évolution

(9) A NOVE, *L'économie soviétique*, deuxième édition, Ed. Economica, Paris 1981, p. 55.

(10) MERKIN, un des spécialistes soviétiques en la matière notait qu'en 1969-1970 les délais de construction dépassaient en moyenne de 40 % les délais planifiés. En général, les délais de construction sont deux fois plus longs que dans les pays capitalistes. MERKIN, R., « Sokrashtshenie tsikla stroitel'stva », *Voprosy ekonomiki*, n° 9 1972, p. 19-20.

relative des niveaux de vie (11), est une contrainte qui pousse les dirigeants soviétiques à favoriser l'investissement pour avoir des taux de croissance économique les plus élevés possibles. Toutefois, contrairement aux échelons intermédiaires que sont les ministères, indifférents de par leur « irresponsabilité bureaucratique » aux conséquences économiques du surinvestissement, le sommet de la hiérarchie est investi d'une « responsabilité bureaucratique » qui consiste à maintenir la stabilité du système par des interventions régulatrices. Ces crises cycliques liées à l'investissement sont donc en même temps des « moments de régulation » du système économique. La régulation se fait au travers de crises de pénurie qui sont en même temps les signaux fondamentaux guidant les interventions régulatrices du pouvoir (12).

Il est intéressant à cet égard de regarder les statistiques d'un peu plus près pour comprendre ces interventions régulatrices. Examinons le tableau 2. (Voir page suivante)

Nous avons trois « indicateurs de pénurie ». Le premier, le plus important, représente la part des constructions inachevées dans les investissements de l'année courante. Une augmentation de cet indicateur indique une augmentation de la pénurie dans le secteur des investissements. Le deuxième indicateur représente le taux de couverture des importations soviétiques en provenance des pays capitalistes développés, c'est-à-dire le rapport entre les exportations et les importations dans les échanges avec ces pays. L'importance des importations technologiques en provenance de l'Occident est suffisamment importante que pour devoir être prise en considération. Si le taux de couverture augmente, cela signifie qu'il est possible d'augmenter les importations de biens d'investissement en provenance de l'Ouest de façon à alléger une pénurie intérieure éventuelle et donc favoriser la croissance des investissements. On remarquera d'ailleurs à ce propos que les variations du taux de couverture sont beaucoup plus fortes à partir des années septante. Le troisième indicateur représente le rapport entre la variation annuelle des dépôts d'épargne et le revenu national (13). Cet indicateur est une mesure tout à fait indirecte de la pénurie dans le secteur des biens de consommation. En effet, une hausse de la pénurie entraîne dans une certaine mesure une épargne forcée et donc une hausse de cet indicateur. Cet indicateur doit être considéré avec une extrême pru-

(11) Concurrence « systémique » qui prend la forme d'une concurrence « statistique » et donc non marchande.

(12) Notons à ce propos que le mode de production soviétique ne peut souffrir aucune « carence du pouvoir ». L'impulsion de la croissance, l'introduction de nouvelles technologies, les décisions économiques-clé ainsi que les interventions régulatrices, tout cela dépend des autorités centrales. Si le pouvoir central n'est plus en état d'exercer son autorité, si celle-ci n'est pas reconnue, voire si elle est contestée, alors la reproduction économique se trouvera menacée dans ses fondements mêmes. Cette cohérence fondamentale entre le monolithisme du pouvoir et la centralisation économique montre qu'il est illusoire d'espérer une démocratisation réelle des structures politiques en l'absence de réformes économiques profondes.

(13) Ce « taux d'épargne » ne peut nullement être comparé avec les statistiques de la comptabilité nationale occidentale.

TABLEAU 2

	Taux de croissance des investissements (en %) (a)	Part des construc- tions inachevées en % des investis- sements courants	Taux de couverture des importations en provenance des pays capitalistes (en %)	Taux d'épargne (en %) (b)
1958	—	—	107	—
1959	11,72	70	113	1,006
1960	12,36	69	91	0,597
1961	6,33	76	98	0,505
1962	6,58	76	87	0,661
1963	6,18	72	89	0,749
1964	9,14	68	74	0,954
1965	8,38	69	92	1,585
1966	6,55	71	99	2,051
1967	8,01	72	106	1,785
1968	7,76	77	96	2,292
1969	4,16	80	90	2,352
1970	11,67	73	85	2,873
1971	7,43	74	95	2,204
1972	7,30	78	71	2,419
1973	4,30	77	82	2,433
1974	7,32	77	102	2,942
1975	9,60	75	63	3,328
1976	4,88	80	72	3,137
1977	3,80	85	89	3,420
1978	6,50	85	79	3,442
1979	0,60	91	94	3,488
1980	2,65	87	101	2,262
1981	4,16	86	95	1,927
1982	3,51	84	100	1,682
1983	5,10	80	—	3,759

(a) Taux de croissance des investissements à prix constants des entreprises et organisations étatiques et coopératives. Sont exclus les investissements des kolkhozes et les constructions de logements individuels.

(b) Rapport entre la variation annuelle des dépôts d'épargne et le revenu national.

dence, mais nous n'avons malheureusement pas d'indicateur plus approprié et plus direct de la pénurie dans le secteur de la consommation. Une analyse économétrique permet d'établir une relation chiffrée entre ces trois indicateurs et le taux de croissance des investissements : toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de 10 points de pourcent de la part des constructions inachevées entraîne une baisse du taux de croissance des investissements de 4,2 points de pourcent; une augmentation de 10 points de pourcent du taux de couverture entraîne l'année suivante, donc avec un délai d'un an, une augmentation de la croissance des investissements de 0,9 point de pourcent et une augmentation d'un point de pourcent du taux d'épargne en-

traîne une augmentation de la croissance des investissements d'un peu plus d'un point de pourcent (14).

Quelques conclusions peuvent être tirées à partir de l'examen des statistiques :

1) La baisse à long terme de la croissance des investissements va de pair avec une hausse structurelle de la part des constructions inachevées. Alors que celle-ci tourne autour de 70 % entre 1959 et 1965, elle dépasse constamment les 80 % depuis 1976.

2) Les mouvements cycliques sont généralement liés principalement aux fluctuations des constructions inachevées, mais le taux de couverture semble jouer un rôle de plus en plus important depuis les années 70 à cause de ses fluctuations importantes.

3) La hausse progressive du taux d'épargne entre 1960 et 1979 n'a pas enrayer la baisse générale de la croissance des investissements, tout comme les hausses ponctuelles n'ont pu enrayer les baisses à court terme.

Il semble que, contrairement à l'époque stalinienne (15), les dirigeants de l'ère poststalinienne évitent de trop sacrifier la consommation à l'investissement. Les effets de déplacement de la pénurie sont ponctuels, contrôlés et limités. Dans l'ensemble, les vingt-cinq dernières années ont été caractérisées par un relèvement lent et constant du niveau de vie (16).

Qu'est-ce qui distingue les crises de surinvestissement dans une économie de type soviétique des crises de suraccumulation dans une économie de type capitaliste ?

La suraccumulation capitaliste est toujours une suraccumulation par rapport à un certain taux de profit. Il y a surproduction de moyens de production. Ces derniers ne permettent de valoriser le capital qu'à un taux de profit inférieur au taux moyen. Dans le mode de production soviétique, le taux de profit n'intervient pas. La crise ne se manifeste pas comme une crise de surproduction, mais comme une crise de pénurie. Les ressources matérielles existantes ne permettent pas d'alimenter l'ensemble des projets d'investissement. La crise de suraccumulation capitaliste entraîne la dévalorisation du capital, la mise au rebut d'une partie de l'équipement et le renouvellement de l'appareil de

(14) Pour les détails techniques, voir ROLAND, G., « Investment Growth Fluctuations in the Soviet Union : an Econometric Analysis ». Manuscrit non publié.

(15) Voir à cet égard HUTCHINGS, R., « Periodic Fluctuation in Soviet Industrial Growth Rates », *Soviet Studies*, vol. 20 n° 3 1969, p. 331-351.

(16) Ceci est confirmé par PAVLEVSKI, J., *Le niveau de vie en URSS de la révolution d'octobre à 1980*, Ed. Economica, Paris, 1975.

production. Dans le mode de production soviétique, la crise entraîne simplement la décision de la part des autorités d'arrêter momentanément la croissance des investissements et de finir en priorité les travaux de construction en cours. L'absence relative de mise au rebut d'équipements productifs a pour conséquence que dans le mode de production soviétique l'ensemble du cycle se déroule en situation globale de plein emploi de la force de travail. La baisse de la croissance des investissements n'est pas source de licenciements et de chômage. Une autre conséquence est que, dans le mode de production soviétique, la phase de dépression est de courte durée. Dès l'élimination des goulots d'étranglement essentiels, la croissance des investissements reprend. Le revers de la médaille est le vieillissement des équipements productifs et une modernisation plus lente. Les nouvelles usines coexistent avec les anciennes. Il en résulte des frais de réparation considérables : un cinquième du parc de machines-outils et 2,5 millions de travailleurs qualifiés sont absorbés par les travaux de « réparation de reconstruction » (17).

La réparation des vieux équipements est souvent plus coûteuse que leur remplacement par des nouvelles machines. De plus, le maintien en service de ces dernières absorbe des ressources matérielles et humaines considérables pour une productivité relativement faible. Autre différence, dans le mode de production capitaliste, la concurrence qui détermine quelles parties du capital social sont mises en sommeil et détruites se fait à travers le différentiel de capacité des entreprises de faire face à une baisse de leur taux de profit. Dans le mode de production soviétique, la concurrence pour déterminer quels secteurs et quelles entreprises se verront allouer en priorité les ressources matérielles manquantes se fait à travers les rapports de force au sein de l'appareil bureaucratique. La concurrence ne porte pas sur les débouchés en aval, mais sur l'approvisionnement en amont.

3. LA BAISSÉ TENDANCIELLE DU TAUX DE CROISSANCE

Comme nous l'avons vu plus haut, la baisse tendancielle du taux de croissance de l'économie soviétique est un fait empirique vérifiable. S'agit-il d'une loi économique inélectable propre à ce mode de production ? S'il semble imprudent et sans doute prématuré de répondre affirmativement à cette question, il est par contre possible de dégager les mécanismes économiques explicatifs de cette tendance.

Le mode de croissance typique du mode de production soviétique est la croissance extensive : la croissance résulte plus de l'extension des ressources mises en œuvre que de l'intensification de leur utilisation. La recherche d'une croissance maximale à travers une planification tendue aboutit certes à un plein emploi global des ressources (la pénurie est la manifestation concrète de la tension issue de ce plein emploi), mais dans des conditions impliquant d'énormes gaspillages au

(17) A. NOVE, op. cit., p. 189-190.

niveau micro-économique : production de mauvaise qualité ou inadéquate par rapport aux besoins, arythmie des processus de production par suite de pénuries multiples, absence de pièces de rechange, maintien en service d'équipements vieilliss, thésaurisation d'inputs et de main-d'œuvre, prolifération d'ateliers annexes pour l'autoproduction des pièces manquantes, égoïsmes sectoriels et régionaux, bref, un ensemble de manifestations négatives liées aux mécanismes d'une planification centralisée qui, malgré de nombreux perfectionnements, conserve les traits essentiels des méthodes de planification héritées de l'époque stalinienne. La croissance extensive a permis des taux de croissance exceptionnels lorsque les réserves de main-d'œuvre, venant essentiellement de la campagne, étaient abondantes. Ces réserves se sont taries et le taux de croissance de la force de travail est en baisse constante depuis les années 50, comme le montre le tableau 3. Les gains de productivité baissent également et, plus grave, le taux de croissance de la productivité des fonds fixes, c'est-à-dire du rapport entre le revenu national et l'ensemble des équipements productifs, est négatif depuis les années 60, et cette tendance ne fait que se confirmer, ce qui tend à montrer une baisse d'efficacité des équipements productifs.

TABLEAU 3

Taux de croissance annuel moyen (en %)	1950-60	1960-70	1970-75	1975-80	1980-83
du nombre de travailleurs	4,1	4,1	2,1	1,9	1,2
de la productivité	6,2	2,8	3,4	2,4	2,4
de la productivité des fonds fixes productifs	0,3	-1,6	-2,8	-2,8	-2,9

Source : Naradnoe Khoziaistvo.

Dans le cadre des rapports de production soviétiques, basés sur la subordination administrative bureaucratique, du bas en haut de la pyramide hiérarchique, la croissance ne peut être que de type extensif. En effet, le principe d'équilibrage de la production courante par les organes administratifs du plan implique, comme nous l'avons vu, que les objectifs quantitatifs du plan passent nécessairement avant les objectifs de réduction des coûts ou les objectifs de profit. De ce fait, le mode de production soviétique ne possède pas de mécanisme endogène qui pousse à l'innovation technique et à l'économie des ressources. L'innovation doit être « injectée » dans la machine économique, imposée d'« en haut » par le sommet de la hiérarchie.

La baisse tendancielle de la croissance porte en elle les germes d'une crise générale, beaucoup plus grave que les crises cycliques de l'investissement qui sont finalement des crises régulatrices. Comme le note un économiste hongrois : « Dans le cas des pays socialistes, il ne

faut pas oublier que la question du taux de croissance a toujours été une question politique et sociale cruelle au cours des soixantes années qui se sont écoulées depuis la création de la première société socialiste. En partie pour accélérer l'élimination du sous-développement antérieur, en partie à cause de la nécessité de prouver la supériorité du nouvel ordre social. Un taux de croissance élevé a toujours été un facteur important — sinon le plus important — de légitimation du nouveau système social en Europe centrale et orientale » (18).

L'émergence d'une crise globale du mode de production soviétique dépend néanmoins de nombreux facteurs. Il dépend avant tout du différentiel de croissance avec les pays capitalistes. Jusqu'à présent, seul le Japon dépasse le taux de croissance à long terme de l'économie soviétique. Mais si le taux de croissance des pays capitalistes venait à dépasser le taux de croissance des économies de l'Est, si de ce fait, la croissance stable du niveau de vie devait être sacrifiée aux nécessités de la course aux armements imposée par l'impérialisme et aux nécessités de l'investissement, condition de la croissance, alors le consensus de l'époque poststalinienne, basée entre autres sur l'élévation lente mais constante du niveau de vie de la population, risquerait de voler en éclat et d'aboutir à une crise de légitimité à la polonaise. On n'en n'est pas là pour le moment. La croissance n'est pas encore à bout de souffle. Les réserves en ressources matérielles du territoire soviétique sont gigantesques (19). L'énorme gaspillage de ressources implique que les réserves de productivité sont considérables. Les campagnes d'Andropov et de Gorbatchev pour améliorer la « discipline du travail », sans impliquer des réformes profondes, suffisent à dégager des gains de productivité non négligeables (20). La réforme du système de gestion en vue d'accélérer l'introduction du progrès technique, instaurée par le décret du 12 juillet 1985 (21), est susceptible de freiner la baisse de la croissance, même si elle laisse intacte le système traditionnel de planification, et en particulier la planification centralisée de l'approvisionnement. A long terme toutefois, le maintien de la croissance extensive ne peut enrayer la baisse du taux de croissance, car en l'absence d'une hausse considérable des gains de productivité, la croissance économique est contrainte d'une part, par une croissance de la force de travail qui est en baisse, d'autre part par le phénomène des rendements décroissants dans l'exploitation des richesses naturelles.

4. CONCLUSION

L'essoufflement de la croissance extensive indique que les rapports de production bureaucratiques instaurés à l'époque stalinienne et

(18) SZAMUELY, L. « The Eastern European Economic Situation and the Prospects of Foreign Trade », *New Hungarian Quarterly*, n° 95, automne 1984, p. 61.

(19) C'est beaucoup moins vrai pour les autres pays de l'Est qui dépendent plus fortement des importations en provenance de l'Ouest.

(20) En 1982, la productivité industrielle a crû de 1,9 % alors qu'en 1983, sous Andropov, elle a crû de 3,7 %.

(21) Le texte intégral du décret est paru dans la *Ekonomitscheskaïa Gazeta* n° 32, août 1985.

maintenus inchangés pour l'essentiel, rapports incarnés par un type de planification ultra-centralisée rendant impossible l'initiative démocratique des producteurs directs et substituant à cette dernière des méthodes de « commandement » hiérarchique, mélange d'autoritarisme et de paternalisme, rapports de production qui ont accompli leur mission historique d'industrialisation dans des pays de la périphérie à l'époque de l'impérialisme, constituent aujourd'hui un frein au développement des forces productives. Pour citer Marx : « De formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports en deviennent des entraves. Alors s'ouvre une époque de révolution sociale » (22).

Il ne peut s'agir là toutefois que d'une vision à long terme. Le « socialisme réel » tout comme le capitalisme ne sont pas encore au bout de leur course. Toujours pour citer Marx : « Une formation sociale ne disparaît jamais avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir, jamais des rapports de production nouveaux et supérieurs ne s'y subsistent avant que les conditions d'existence matérielles de ces rapports soient écloses dans le sein même de la vieille société » (23).

Trouver les voies originales d'une transformation révolutionnaire tant du socialisme réel que du capitalisme, dans le sens des idéaux émancipateurs du communisme, voilà un des enjeux et un des défis incontournables pour la gauche marxiste en cette fin de millénaire.

(22) MARX, K., *Préface à la Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions sociales, Paris, 1957, p. 4.

(23) Op. cit., p. 5.

Voici une bibliographie succincte de textes en français sur la crise dans les pays de l'Est :

— CHAVANCE B. « Les formes actuelles de crise dans les économies de type soviétique », *Critiques de l'Economie politique*, n° 26-27, janvier-juin 1984.

— DRACH M. *La crise dans les pays de l'Est*, Ed. La Découverte, Paris 1984.

— LAVIGNE M., ANDREFF W. (Ed.) *La réalité socialiste. Crise, adaptation, progrès*. Ed. Economica, Paris 1985.

— SAPIR J. *Pays de l'Est : vers la crise généralisée ?* Ed. Fédérop, Paris 1980.

— SEUROT F. *Inflation et emploi dans les pays socialistes*, PUF, Paris 1983.

— LAFONT J., LEBORGNE D. *L'accumulation du capital et les crises dans l'URSS contemporaine*, CEPREMAP (1979).

Sur la réalité économique globale des pays de l'Est :

— KORNAI J. *Socialisme et économie de la pénurie*, Ed. Economica, Paris 1984.

— LAVIGNE M. *Les économies socialistes*, Ed. A. Colin, Paris 1979.

— NOVE A. *L'économie soviétique*, Ed. Economica, Paris 1981.

c o n t r a d i c t i o n s

Sommaire du n° 45-46
automne 1985, 208 pages, 350 FB

L'ACW, LE MOUVEMENT OUVRIER CHRETIEN EN FLANDRE ET VU DE FLANDRE

<i>Jan VAN KERKHOVEN</i> — Introduction. L'ACW : la plus grande organisation ouvrière en Belgique	5
<i>Peter WEYNS</i> — L'ACW. Histoire et morphologie : les racines, le tronc et les branches	9
<i>Toon OSAER</i> — Construire et endiguer. Le rôle des aumôniers	39
<i>Lode VAN OUTRIVE</i> — Anatomie du programme de l'ACW	52
<i>Juul VERREECKEN</i> — Mouvement politique dans l'ACW	71
<i>Peter WEINS</i> — L'enquête sur « L'ACW et la politique », prélude à l'enterrement du CVP	87
<i>Jef SMET</i> — La vie du KWB, les « équipes populaires »	103
<i>Jef SMET</i> — Tempêtes à l'ACW de St. Niklaas. Le KWB dans le pays de Waas	121
<i>Lieve VANDEMEULEBROECKE</i> — Le KAV (Vie féminine). Identification d'une organisation de femmes	129
<i>Jef VAN EYCK</i> — Le KAJ (JOC) : succession non assurée	139
<i>Cris VANDEN BERGHE</i> — Les mutualités chrétiennes entre l'Etat et le marché	148
<i>Jef SMET</i> — Wereldsolidariteit. Un service international avec ses contradictions	159
<i>J.C.R. MENDEZ</i> — La confédération mondiale du travail, une grande inconnue	165
<i>Jan VAN KERKHOVEN</i> — ACW-CVP : 1985, année de la fissure	179
Liste des abréviations	199

livres

l'avortement

par pierre de locht

Ce petit livre de cent cinquante-deux pages est un grand livre — par le cheminement humain qu'il retrace, par l'ouverture aux réalités dont il témoigne, par le respect actif du pluralisme auquel il appelle. Pierre de Locht est prêtre depuis quarante ans. Un prêtre que rien, dans sa formation, ne destinait à la contestation. Il n'est d'ailleurs pas un « contestataire », mais un moraliste engagé.

C'est le contact avec les problèmes et les détresses des gens — en particulier des couples — qui l'ont amené à réfléchir, puis à prendre des responsabilités. Responsabilités controversées dans le milieu culturel et religieux auquel il appartient, et dont il reste solidaire.

L'expérience lui a montré que l'enseignement de l'Eglise en matière de contraception et d'avortement est ressenti de manière particulièrement douloureuse par les couples les plus fidèles à l'Evangile et les plus soucieux de rigueur morale. A partir de ce constat (maintes fois confirmé), se dissolvait tout lien entre un recours à la contraception ou à l'avortement, et on ne sait quel laxisme : maîtrise de la fécondité et permissivité ne peuvent être confondus.

Parce qu'il est attentif aux réalités, Pierre de Locht s'est aperçu de l'évolution profonde subie par la société en matière de sexualité et de vie familiale. Le couple n'est vraiment plus ce qu'il était, la sexualité est devenue « un élément capital d'identité personnelle », la femme revendique son autonomie, on est entré « dans une civilisation de la contraception ». Et devant ces changements, le prêtre de Locht ne se lamente pas et ne se voile pas le regard. Ni nostalgie, ni hypocrisie, qui seraient des attitudes plus confortables...

Une morale, montre P.d.L., ne peut se figer sur les comportements si elle veut être une morale de responsabilité humaine. Nous voilà projetés au cœur des enjeux que soulève l'interdiction de l'avortement, considéré par l'Eglise comme *un mal absolu*. Prétendre mesurer le respect de la vie à la seule aune de l'interruption de grossesse, c'est escamoter un débat global, montre l'auteur. C'est aussi attribuer à un processus biologique une force telle qu'elle élimine la liberté, cette « liberté-responsabilité, si essentielle à la dimension humaine de la fécondité ». L'interdiction d'avorter enlève à la femme la responsabilité de sa mater-

nité, observe P.d.L., qui ne peut admettre que « la seule rencontre des germes masculin et féminin puisse, en l'absence de toute décision des partenaires, déterminer l'éclosion d'une personne humaine ». Bref Pierre de Locht oppose à l'interdiction de la hiérarchie, une vision beaucoup plus confiante dans l'humanité « qui n'est pas nécessairement en recul, mais en mutation profonde ».

Convaincu de l'archaïsme de la loi pénale de 1863 qui range l'avortement parmi les crimes contre la famille, il constate que cette loi reste aujourd'hui pour le moins un instrument de dissuasion et de culpabilisation. Il importe donc, redit-il, de dépénaliser l'avortement « pour donner libre cours au débat éthique » et pour rendre citoyens et parents plus responsables.

Pierre de Locht n'accepte pas qu'une option morale, si valable soit-elle, s'érige en absolu. Il plaide pour le dialogue, en des termes que je crois utile de répercuter ici : « Le pluralisme entraîne de nouvelles modalités de présence et d'action de la morale. Ce n'est que là où elle acceptera d'écouter véritablement, de susciter un échange permanent, ouvert et franc, sans supériorité, dans un respect total des approches différentes, qu'une morale pourra contribuer à faire plus de lumière, qu'elle suscitera en interaction avec d'autres, plus de vérité dans le cheminement humain ».

rosine lewin

Pierre de Locht : L'avortement — les enjeux d'un débat passionné. Vie ouvrière, Bruxelles, 1985. 330 F.B.

philosophies non chrétiennes et christianisme

On oublie trop souvent que philosophie et christianisme appartiennent à des registres différents. Le christianisme ne s'identifie pas à une philosophie et il n'est aucun système particulier qu'il ait constamment privilégié. Au contraire, au cours des siècles, il s'est « incarné » dans des systèmes philosophiques très divers allant du néoplatonisme au marxisme.

Au cours de ces transfigurations philosophiques successives, le christianisme a donc noué des alliances provisoires avec de nombreuses doctrines, alliances évoquées dans cet ouvrage.

Les premières contributions à ce volume s'interrogent sur le sens et la portée des rapports entre le christianisme et les cultures grecques et juives contemporaines de sa naissance. L'article de Lambros Couloubaritsis décrit l'hellénisation d'un concept judaïque (rendu par le terme « logos »), qui constitue l'un des moments décisifs de la fondation métaphysique du christianisme dans le contexte culturel gréco-romain.

Jean Hadot relève la part de l'hellénisme et du judaïsme dans le christianisme naissant, à partir de l'étude de textes quasi contemporains du christianisme : la littérature juive apocalyptique (issue d'un milieu juif déjà fortement hellénisé) et des livres de sagesse judéo-hellénistiques. Il démontre que le débat sur les origines juives ou hellénistiques du christianisme est mal posé : l'hellénisme a influencé le christianisme naissant même dans ses origines juives car l'influence hellénistique y était déjà largement assimilée.

Jean Pépin rapproche les réflexions des exégètes anciens sur les allégories de la Bible (ils voient dans chacune à la fois une interpellation et sa clé) et les propos des commentateurs d'Homère, contemporains de ces exégètes, qui assurent que les obscurités d'Homère sont suffisamment éclairées par d'autres passages.

Dans le même esprit Hervé Savon rappelle que « l'idée d'un livre universel, renfermant toute science et toute sagesse — au moins pour l'homme capable de le déchiffrer — revient périodiquement dans les rêves de l'humanité ». Les Grecs croyaient le détenir dans l'œuvre d'Homère, les Pères de l'Eglise pensaient retrouver dans la Bible tout ce que les païens avaient pu écrire de vrai ou d'utile à propos des trois parties de la philosophie : l'éthique, la logique et la physique.

Pour cette dernière, Basile de Césarée et Ambroise de Milan tentaient difficilement de concilier leur cosmologie (notamment aristotélicienne) et le premier chapitre de la Genèse, que Moïse avait selon eux pu écrire après avoir « reçu » de dieu la connaissance cosmologique, la physique.

H.D. Saffrey nous montre le néo-platonicien Proclus (5^e siècle) justifiant sa dévotion au Soleil par des arguments théologiques.

Jean Trouillard explique, à travers le cas de Proclus et Jean Scot, que deux philosophes peuvent appartenir à une même école philosophique (le néoplatonisme) tout en étant pour l'un rattaché à la mythologie antique et pour l'autre théologien chrétien. L'auteur étudie leurs divergences mais aussi leur accord sur plusieurs points d'importance décisive.

Anne-Marie Roviello évoque la position de Kant face au christianisme, sa recherche d'une « foi rationnelle », d'une religion universelle et non dogmatique.

Robert Vander Gucht, que son « Bilan de la théologie du XX^e siècle » a rendu célèbre, propose une intéressante étude sur la position du jeune Marx face à la religion et au christianisme, il retrace l'itinéraire de la pensée du jeune philosophe, depuis le rationalisme et le libéralisme de son père et de ses maîtres, jusqu'en 1844.

Influencé par la pensée romantique puis par l'hégélianisme, Marx développera l'antithèse entre la philosophie militante et la religion, pour ensuite faire sien le renversement de Feuerbach selon lequel « ce n'est

pas la religion qui crée l'homme mais l'homme qui crée la religion ». Il y ajoutera des aspects spécifiques, trouvant dans la critique de la religion une raison supplémentaire de se lancer dans la lutte concrète pour le renversement des conditions. Sa critique de la religion et de son bonheur illusoire débouche donc directement, chez Marx, sur la critique de la terre.

Michel Grodent présente la traduction d'une œuvre d'un poète grec romantique du 19^e siècle (Costis Palamas) relatant la destruction vers 1460 par le patriarche de Constantinople du « Traité des Lois » de Pléthon considéré comme « antichrétien ».

Jacques Dewitte, pour terminer, présente la philosophie de la religion chez Leszek Kolakowski, ce philosophe polonais contemporain, très attentif au christianisme, qui évolua de l'anti-cléricalisme radical à l'ouverture à la tradition chrétienne.

anne morelli

Annales de l'Institut de Philosophie et de Sciences morales, Editions de l'Université de Bruxelles, 1984, 173 pages, 530 FB.

aspects de l'irrationalisme contemporain

Approche intéressante, quoique inégale, de certains « aspects de l'irrationalisme contemporain » que ce troisième volume de la série « pédagogie » de la collection « Laïcité ».

L'avant-propos de *Gilbert Hottis* (qui en a assuré la direction scientifique) rappelle l'objectif de la série : approfondir, surtout à l'intention des maîtres et des professeurs de morale, la « constellation de valeurs » dont l'humanisme laïque est porteur, et qui s'organise autour des deux thèmes principaux que constituent la défense et la promotion de la pensée scientifique critique, la défense et la promotion des libertés démocratiques; thèmes liés, ajoute-t-il, avec raison, mais pour enchaîner aussitôt sur l'incarnation géo-politique de cette liaison, située, selon lui, sans la moindre réserve, ni autre précision, « pour une bonne part » en Occident. Dans ce droit fil, péremptoire et définitif, il précise les menaces extérieure et intérieure sur cet « Occident » : d'une part les « théocraties » et le « durcissement d'un bloc totalitaire » fondé sur une « mythologie philosophique » intolérante, d'autre part la « tentative irrationaliste » dont il dresse un inventaire impressionnant depuis les sectes jusqu'à la parapsychologie et les pseudo-sciences, en passant par un certain écologisme, qui, tous sont « négateurs de l'esprit et de l'apport techno-scientifique ». Les études que réunit ce volume se proposent d'aborder cette problématique par l'approfondissement de l'opposition rationalisme-irrationalisme et une interrogation sur les excès possibles de la rationalité techno-scientifique « excitatrices de

réactions inverses », de même que sur un « irrationnel qui serait aussi du côté de la vie » et qu'il conviendrait de prendre en compte.

B. Oudin, dans une assez consternante contribution, s'attache à élucider deux phénomènes « concomitants et pourtant contradictoires » : la crise de la foi — due à un réel problème de croyance — et le retour au sacré. Certes il en cite diverses manifestations évidentes : le renouveau charismatique « proche de l'esprit des sectes », l'intégrisme islamique, « islamo-marxiste » ? !, mais pour s'acharner surtout sur une prétendue démission de la gauche intellectuelle occidentale, surtout communiste, qui, à la recherche de « compagnons de route » aurait pratiquement abandonné son athéisme, ce qui a favorisé l'émergence d'une gauche « mystico-socialiste » plus soucieuse de reprocher à l'URSS son matérialisme que son Goulag... D'une manière générale, l'auteur développe surtout un discours antireligieux, espérant que le tiers monde comprendra — comme l'avait fait Atatürk, qu'il oppose à Gandhi — tout l'intérêt du modèle économique occidental, dont avec une belle assurance, il nous affirme qu'il est le « seul à avoir permis aux masses d'échapper à la malédiction séculaire de la pauvreté ». G. Hottos ne disait-il pas que l'idéologie était de nature mythologique ?

Autrement consistante nous apparaît la contribution de *Claude Javeau*, qui traite du « prophétisme dans les sciences sociales » : alors que la prévision se base sur des faits empiriquement observés, la prophétie « décolle » du réel, mais peut prendre les apparences d'un discours scientifiquement honnête. S'inspirant des travaux de François Bourricaud, C. Javeau nous livre les deux traits principaux du prophétisme en sociologie : sa vision « catastrophique » (le changement social est perçu comme un renversement) et la rupture, présentée comme l'action d'un « mouvement social ». L'auteur y voit la confusion entre l'idéologie contaminée d'utopisme et la pratique insuffisamment analysée. Trois exemples de « prophétisme » relativement récents : la civilisation des loisirs, le « retour au sujet » (retour à des formes plus communautaires de vie sociale) et l'animation socio-culturelle. Faute d'une investigation poussée et objective du « mode de production et de consommation d'un système de régulation politique qu'on appelle la démocratie », prospective légitime et utopie se sont trouvées confondues.

C'est à une présentation et à une critique fouillées du « girardisme » que se livre G. Haarscher. Pour Girard la civilisation occidentale n'a pas renoncé vraiment au sacrificiel, et c'est ici que joue le pouvoir démystificateur néo-testamentaire qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, dévoile au grand jour le mécanisme victimaire. Au girardisme, Haarscher oppose la conception laïque du « politique » qui insiste, elle, à la fois sur le sujet et l'objet du « désir », sur le type d'organisation sociale, la rareté, l'objectif de la diminution de la somme totale de violence, ainsi que sur cette distinction à laquelle tient beaucoup d'auteur, entre « états despotiques et totalitaires » et « états de droit ». Si dans les premiers, la politique du bouc émissaire est vérifiée, dans les seconds, « l'écart » (une litote bien prudente !) entre le discours et la pratique peut être explicité, mis à jour, critiqué. C'est

« l'impasse sur l'état de droit », la « coupure à la racine » d'une politique rationnelle opérées par le girardisme que refuse l'auteur.

G. *Hottois* s'intéresse aux « tentations irrationalistes », cette fois aux « frontières de la physique ». Lui aussi se livre à une analyse serrée d'une conception qui interpelle directement l'humanisme rationaliste : en l'occurrence celle du grand physicien B. d'Espagnat, qui opte pour le « réalisme lointain ». Les éléments du réel ne peuvent être mis en relation ni avec les notions mathématiques (techno-scientifique, physique), ni avec les notions qui nous sont familières. Et de réhabiliter le réalisme rationaliste de Spinoza, le mot « dieu », les descriptions allusives, les mythologies des grandes religions ! Pour *Hottois*, d'Espagnat, comme d'autres, demandent à la science ce qui ne relève pas d'elle, ensuite lui reprochent, de ne pouvoir le donner. Pour lui, la « techno-science » a comme objet la « maîtrise de ce qui est », non la « participation à l'être ». Elle est fondamentalement opératoire, et le rapport technique, mathématique au réel est « foncièrement » différent du rapport symbolique (langagier et contemplatif). La question fondamentale est donc la conciliation de la culture (fondamentalement symbolique, précise-t-il) et le milieu technicien, en rupture de symbolisation.

A. *Vanandruel* nous propose une assez longue « approche positive de l'irrationnel » : le « recours à l'irrationnel n'est pas nécessairement irrationnel », mais pour comprendre cette proposition, c'est d'une raison « large d'idées » que nous avons besoin, qui nous permette de remonter aux causes de l'irrationalisme, lequel apparaît paradoxalement, comme une tentative de répondre à une exigence rationnelle : « redevenir soi-même », « se retrouver ». C'est ici que l'« irrationalisme psy » se présente comme un moyen — dérisoire, charlatanesque — de retrouver un ordre intérieur.

Cette « raison élargie » nous permettrait de déterminer ce qu'il y a de « positif » dans l'irrationnel qui se révélerait aussi un « antidote puissant contre l'angoisse » existentielle. La créativité latente de l'irrationnel est susceptible de donner du sens à l'existence, d'aller jusqu'au bout de nos possibilités, d'aller à l'encontre de la passivité qui, selon l'auteur, marque notre société, et que favorisent ses prises en charge : chômage, mutuelle, assurances !... Toute créativité authentique relevant, en première instance, de l'irrationnel qui nous est le plus proche, l'inconscient — qui a sa logique interne. *Vanandruel*, tout en établissant un parallèle avec le processus de la création artistique, assigne à la raison le rôle d'y puiser de nouveaux éléments permettant d'élargir le champ de nos possibilités : comme l'ambivalence, la diversité, et d'en faire une synthèse personnelle, sans recours aux doctrines suspectes de l'« irrationalisme psy ». Sur sa lancée, l'auteur voit dans notre monde intérieur — plutôt que dans le monde extérieur — et l'obstacle et le moyen de notre réalisation. Une bien longue « approche » qui aboutit à une véritable exaltation d'un individualisme presque solipsiste !

Ensemble intéressant et inégal, disions-nous, qui atteint sans aucun doute son objectif pédagogique (il présente également une utile

bibliographie). Le lecteur aura compris aussi que ce volume est très représentatif des composantes et des conceptions parfois très divergentes de ce qu'il est convenu d'appeler la laïcité et le libre-examen...

roger thirion

Editions de l'Université de Bruxelles - Centre d'Action laïque.

valeurs laïques, valeurs religieuses

L'Université de Bruxelles vient de publier les actes d'un colloque (organisé conjointement par l'Institut de sociologie et l'Institut d'étude des religions et de la laïcité) sur le thème « Valeurs laïques, valeurs religieuses — spécificités anciennes, spécificités nouvelles ».

Pareil thème appelait par priorité que fût élucidée la notion de valeur. *Claude Javeau* (ULB), à qui il échet d'ouvrir le colloque, s'y est employé, mais il ne fut pas le seul. Le 18^e siècle, a montré *Claude Javeau*, amorce le tournant vers la sécularisation de la société — marquée par le primat de la raison humaine (« valeur laïque ») sur la vérité révélée (« valeur religieuse »). Peu d'aspects de la vie en société ont, observe C.J., échappé au processus de sécularisation; il admet néanmoins très raisonnablement que le clérical, l'ecclésial et le sacré sont loin d'avoir disparu. Valeurs laïques et valeurs religieuses restent donc en conflit. Il importe dès lors d'examiner quels sont les points réels de divergence et de rencontre, de cerner ce que représente le fameux « retour au sacré », de vérifier si le procès de sécularisation touche bien à sa fin. Pour le surplus, *Javeau* a posé la question de l'avenir de « la pensée laïque » et si elle pourrait, comme telle, faire face au « pilier » catholique.

Ces questions ne pouvaient recevoir des réponses complètes à l'occasion d'un colloque. Constat qui n'enlève rien à l'intérêt des contributions, fort diverses au demeurant, des participants au colloque.

Les développements de *Jean Remy* (UCL) sur les conditions d'émergence du pluralisme religieux ou philosophique dans une société, sur les limites de ce pluralisme chez nous, m'ont paru très fécondes. Il a à son tour tenté de cerner le concept de valeur, qu'il distingue de la norme. Et il rappelle qu'il ne faut point demander à la sociologie de résoudre les problèmes de la vie sociale, que ces problèmes s'apparentent à l'intolérance ou à l'atonie. *André Frogner* (UCL) et *Nicole Delruelle-Vosswinkel* (ULB) ont, chacun de son côté, analysé le clivage chrétiens/non chrétiens, le premier en fonction de l'opposition gauche-droite, la seconde plus précisément en fonction de dossiers tels que le rôle de l'Etat, le changement de société, le maintien de l'ordre, la participation, le travail. Au terme de son analyse, *Nicole Delruelle*

estime que « plus que jamais, les enjeux se posent davantage en termes de pouvoir, de répartition des subsides entre mondes sociologiques qu'en termes de valeurs idéologiques ». Et elle complète cette conclusion en observant — et cela me paraît important — qu'au-delà des cloisons qui séparent et opposent monde chrétien et monde non-chrétien, « ces standen ou piliers qui structurent notre société sont en concurrence certes, mais s'entendent pour conserver leur spécificité et répartir entre eux les subsides ».

Sur le plan scolaire, les actes nous apportent deux textes : celui de *E. Vandemeersch*, un jésuite, sur les valeurs chrétiennes en éducation et celui d'*Anne Van Haecht* (qui est d'ailleurs coéditrice, avec Michèle Mat, du recueil) sur « Réformes scolaires et pédagogiques : valeurs laïques, valeurs religieuses ». Ces deux exposés, et particulièrement celui d'Anne Van Haecht, sont fort sérieux. Je regrette pour ma part qu'ils soient presque exclusivement analyse de discours, lois et projets, courant dès lors le risque d'être assez éloignée des réalités quotidiennes vécues sur le terrain.

L'euthanasie et le comportement face à la mort ont bien évidemment fait l'objet de communications divergentes. *M. Weyenbergh* (ULB-VUB) s'attache surtout à démontrer que le mot euthanasie (bien mourir ou belle mort) est inapproprié pour tous ceux qui considèrent la mort comme un point final et qu'ils peuvent tout au plus espérer ne pas mourir trop mal. *A. Minkowski* (Paris) émet une série de réflexions sur son expérience de pédiatre hospitalier, qui situent bien la responsabilité du personnel soignant face à la douleur, à la maladie ou au handicap incurable. Quant à *Philippe Druet*, des Facultés N-D de Namur, il explicite quelques normes chrétiennes à propos de l'euthanasie; elles sont formulées avec le souci de relativiser leur caractère de norme.

Il s'est aussi trouvé au colloque de l'ULB un universitaire parisien — *M. Villey* — pour dénoncer les périls dont serait porteuse la valeur « droits de l'homme ». Et il revint à *Guy Haarscher* de réfuter les tristes et pauvres arguments de M. Villey.

Un colloque utile, au total. Surtout dans la mesure où il prolonge et conforte l'échange de vues entre courants philosophiques différents, un échange de vues pluraliste, interuniversitaire et interdisciplinaire. Sans doute faudra-t-il encore bien des confrontations et bien des approfondissements, notamment pour cerner la place relative qu'occupent *la raison* et *la révélation* dans ce qu'il est convenu la pensée laïque et la pensée chrétienne. Il me semble que ni l'une, ni l'autre ne sont présentes à l'état pur et que l'examen attentif des « impuretés » pourrait être éclairant.

r. lewin

correspondance marx-engels

Mais oui, la publication de la correspondance échangée entre Marx et Engels (et avec des tiers), ça continue. Coup sur coup, les Editions sociales en ont publié les tomes X et XI, qui à eux deux, couvrent trois pleines années, de janvier 1869 à décembre 1871. Quelles années !

Le tome X est marqué par les luttes ouvrières, qui sont autant de heurts sanglants, en Angleterre, en France, mais surtout en Belgique. Je note (page 94) :

« ... Vous devez savoir que la Belgique est le seul pays où le sabre et le fusil ont *régulièrement*, bon an, mal an, le dernier mot dans les grèves. L'affaire est expliquée dans une Adresse de notre General Council que j'ai écrite en français et en anglais. Elle sera probablement imprimée d'ici demain en anglais. Je vous l'enverrai aussitôt. »

Ces lignes sont extraites d'une lettre de Karl Marx à Ludwig Kugelman, le 11 mai 1869. Il est encore question ailleurs des luttes menées par la classe ouvrière de notre pays. Il est fait mention d'un passage de Karl Marx (dans une lettre à Engels datée du 25 septembre 1869) à Bruges et à Liège. Et ce même tome X reproduit une lettre, datée de Londres, le 24 janvier 1870 à César De Paepe, à qui il demande des références bibliographiques à propos de la propriété foncière en Belgique.

Mais le recueil regorge, comme tous les autres, de détails personnels et familiaux. Les abcès et furoncles de Karl Marx y tiennent une place impressionnante : on se plaît à imaginer ce qu'eut été l'œuvre de Marx s'il n'avait été constamment entravé par des problèmes de santé, de nutrition et en fin de compte, de sous.

Comme dans les autres volumes, le quotidien se mêle au politique. Et cette vicinité entre l'avenir de l'Irlande, le sort de la paysannerie russe ou des mineurs borains, les polémiques parfois hargneuses contre Bakounine ou W. Liebknecht — avec la santé des filles ou petits-fils de Marx constitue un attrait majeur de la lecture. Une grande différence cependant, entre les tomes X et XI : car c'est à partir de 1870 que Friedrich Engels prend véritablement son ami Karl en charge sur le plan matériel, et vient s'installer à deux pas des Marx à Londres. C'en est donc fini avec les lettres entre « le Maure » (Karl) et l'autrè Barbu. C'est de lettres des deux hommes avec des tiers qu'est fait ce tome XI. Leur intérêt reste grand, car la période est grosse de la guerre franco-prussienne et de la Commune, et par ailleurs le souci de former des militants au travers de leur correspondance est patent.

Rappelons que chacun de ces gros volumes s'ouvre sur une introduction de Gilbert Badia et Jean Mortier et est accompagné de notes bibliographiques et biographiques du plus haut intérêt.

r.l.

Editions sociales, Paris — Tome X : 180 FF, Tome XI : 250 FF.

les psychiatries, médecine de pointe ou d'assistance ?

par I. verhaegen

Lydwin Verhaegen, docteur en sociologie de l'UCL, étudie depuis une dizaine d'années le monde de la psychiatrie. Son propos dans cet ouvrage est d'examiner si la maladie mentale est devenue une maladie comme une autre, si la psychiatrie est entrée dans le giron de la médecine. Bonne question — et l'auteur a rassemblé dans sa recherche beaucoup d'observations justes et fines, même si la méthode utilisée nous paraît criticable.

L.V. déclare fort sagement qu'il est bon de « réfléchir sur des cas particuliers et de ne s'autoriser à généraliser qu'à partir d'une compréhension en profondeur des cas observés ». Elle fonde sa démonstration sur l'examen (en profondeur) de *deux* cas et analyse donc un hôpital universitaire et un hôpital de CPAS. La réponse qu'elle apporte à la question « maladie mentale = maladie comme une autre » peut être schématisée comme suit : « En hôpital universitaire, on soigne et on produit des valeurs; en hôpital communal, on assiste et on gère des populations sorties du marché de l'emploi » (p. 254).

Fort malheureusement, nous avons le sentiment que si L.V. avait pris comme points de départ de son étude deux autres hôpitaux — l'unité 21 de l'hôpital académique Saint-Luc et l'hôpital du CPAS de Schaerbeek par exemple, ses conclusions eussent été différentes. Car tous les hôpitaux universitaires de l'agglomération ne répondent pas au « modèle médical » décrit — loin s'en faut — et tous les hôpitaux de CPAS ne répondent pas au « modèle assistanciel ». Le degré de spécialisation des institutions hospitalières est un indice important, mais il n'est pas déterminant à lui seul. L'idéologie et la philosophie des psychiatres qui y travaillent peuvent constituer des facteurs pour le moins aussi déterminants. D'ailleurs, L.V. souligne elle-même (p. 56) : « La diversité et l'hétérogénéité à la fois des populations et des services caractérisent la situation à Bruxelles ».

Revenons-en à la validité de nombre d'observations formulées par l'auteur.

« Le psychiatre universitaire devient, note-t-elle, le généraliste de service ». Face à une hyperspécialisation hospitalière, il n'existe plus personne « pour prendre en charge une demande qui se fait de plus en plus imprécise et globale. Il reste dès lors le recours au psychiatre, seul spécialiste dont le savoir suppose d'inclure l'homme total et non le seul symptôme ». C'est une réalité expérimentée par la plupart des psychiatres, dans les institutions les plus diverses, où on recourt à eux pour tous les problèmes qui ne relèvent ni du chirurgien, ni de l'ophtalmologue, ni de l'interniste, ni de... jouant tour à tour, comme le note L.V., le rôle de l'assistant social, du flic ou du bon dieu.

L.V. est frappée, avec raison nous semble-t-il, par la place accrue du psychiatre dans « la gestion de l'usure du travail ». Il est vrai que quand un ouvrier ou un employé devient incapable de travailler selon des normes trop exigeantes pour lui, c'est à la subjectivité du psychiatre qu'il appartient de cautionner scientifiquement cette incapacité de travail. « En garantissant un statut (invalide) et un revenu-allocation, il effectue une prise en charge complète — économique, symbolique et affective de l'ex-travailleur ». Et il est vrai aussi que cette pratique qui tend à se développer, introduit de « nouvelles formes de tutelle sociale », une tutelle elle-même induite par de nouvelles formes de chronicité. « Le patient, note L.V., dépend du corps médical pour son statut, ses revenus, ses habitudes et parfois même son univers relationnel ». Sans doute est-ce souvent — trop souvent — vrai. Et ce processus de médicalisation accroît dangereusement le pouvoir du psychiatre, qui à nouveau joue un rôle de régulateur social et finit même par considérer de son devoir de gérer aussi le temps libre de ses patients. L.V. a raison de s'en inquiéter.

L'auteur note par ailleurs qu'à l'inverse de ce qui se passait il y a quelques années, on assiste actuellement à une tendance à hyperprofessionnaliser et hypertéchniciser les paramédicaux en psychiatrie. Cette tendance n'a pas que des effets positifs, dans la mesure où elle renforce la distance entre paramédicaux et usagers. « Par contre, poursuit L.V., le médecin dont le statut est reconnu et garant, gère cette distance d'une manière moins technique, comme s'il n'était possible d'abandonner les attributs d'une position sociale que lorsqu'on a des garanties suffisantes par ailleurs... » Remarque pertinente, comme le sont maintes autres observations.

Cet ouvrage intéressant, outre les idées pertinentes qu'il comporte, formule aussi parfois des conclusions hâtives ou lapidaires. Nous ne citerons qu'un exemple : L.V. affirme (page 88) au terme d'une analyse de cas, que « sont hospitalisés en psychiatrie universitaire des patients souffrant de troubles névrotiques ou dépressifs, peu hospitalisés jusqu'ici en psychiatrie publique ». Elle constate que la population est là mieux insérée professionnellement, et que le psychiatre peut s'y livrer à un diagnostic plus précis. Ne fait-elle pas fi des facteurs financiers d'une admission en service psychiatrique privé ? Encore une fois, si elle avait pris comme modèle l'institut de psychiatrie de Brugman, aurait-elle tiré les mêmes conclusions ? Tient-elle suffisamment compte de la nécessité, en certains lieux universitaires où être en règle de mutualité est une exigence absolue, de trouver un diagnostic précis plutôt qu'un autre — pour pouvoir y faire admettre un patient ?

Au total, un travail généreux de qualité inégale, que liront avec profit tous ceux qui s'intéressent à la problématique de la psychiatrie.

Micheline Roelandt et Rosine Lewin

Editions Cabay, Louvain-la-Neuve, 1985. 300 pages. 750 F.

pierre mulele

par ludo maertens

L'auteur est président du Parti du travail de Belgique et journaliste à l'hebdomadaire « Solidaire ». Le sujet est la biographie politique d'un chef révolutionnaire relativement peu connu, Pierre Mulele, et l'histoire de la première grande insurrection paysanne contre un régime politique de l'Afrique indépendante, la rébellion du Kwilu de 1963 à 1968 (1).

La proximité du sujet, la faiblesse des sources documentaires disponibles, l'engagement politique militant de l'auteur auraient pu faire craindre que l'on se trouve en présence d'une hagiographie ou d'un essai de nature plus polémique qu'historique. Il n'en est rien. Ludo Maertens a effectué un travail de recherche considérable tant « sur le terrain », c'est-à-dire à Brazzaville où vivent en exil plusieurs anciens dirigeants de la rébellion, qu'en Europe dans les bibliothèques et chez les rares acteurs ou témoins des événements. Les principaux dirigeants et cadres des maquis de Mulele ont accepté de répondre aux questions de Maertens au cours de longs entretiens. Ce n'est pas un des moindres mérites de l'auteur d'avoir pu rencontrer ces auteurs, de leur avoir inspiré confiance et d'avoir recueilli leur témoignage. On peut noter au passage qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme d'historien ou d'anthropologue pour maîtriser les techniques d'enquête sur le terrain. La motivation, la volonté de participation et la conscience professionnelle peuvent être des conditions plus favorables à la connaissance historique que la qualification scientifique ou l'esprit d'objectivité.

Les informations recueillies par Maertens, principalement à Brazzaville, sur le déroulement de l'insurrection muleliste et sa stratégie, sur le comportement des partisans et des villageois, sur la vie quotidienne dans les maquis, sur les difficultés et les conflits qui jalonnèrent l'histoire du mouvement sont pour la plupart inédites et essentielles. D'un phénomène relativement mal connu, mal compris et difficilement intelligible, Maertens et ses informateurs ont fait un récit clair, bien informé et captivant.

Maertens n'hésite pas à faire la critique du comportement et de la tactique des partisans, notamment à l'occasion des opérations des partisans sur Bolobo et Mushie (p. 313), et à dénoncer les carences de la politique africaine à l'égard des insurgés du Zaïre. Les gouvernements révolutionnaires africains soutiennent — contre toute évidence — les éléments les plus corrompus de l'aile soi-disant nationaliste de la bourgeoisie zaïroise. Cet aveuglement volontaire, confinant au cynisme, des pays africains à l'égard de Gbenye, Soumialot, Bocheley et d'autres, montre à quel point le Zaïre, à l'époque de la « crise congolaise », était réduit à l'état d'objet ou de simple enjeu des conflits politiques internationaux (p. 318 et suivantes).

(1) Au sujet de la rébellion au Kwilu, voir « Cahiers Marxistes » n° 134, juin 1985.

Maertens a tiré le meilleur profit de l'importante documentation inédite réunie par le professeur Weiss au cours de missions de recherche au Kwilu, et a su conjuguer harmonieusement les sources orales et écrites.

L'ouvrage de Maertens, malgré ses qualités évidentes, ne satisfera pas tout le monde et ne répond pas à toutes les questions que l'on se pose à l'égard de l'action de Mulele.

Si Maertens, lorsqu'il s'appuie sur les documents originaux de Weiss ou sur ses propres sources orales pour décrire l'insurrection muleliste de l'intérieur, paraît très convainquant, il en est pas de même lorsqu'il aborde les conditions et les événements périphériques : tout ce qui ne relève pas du mulelisme est critiqué de manière souvent caricaturale : les autres fractions du mouvement nationaliste et les autres dirigeants zaïrois (Gbenye, Kanza, Mandungu, Pakasa...), l'administration et l'Eglise catholique, les pays étrangers et les missionnaires. L'auteur n'hésite pas à faire un amalgame facile entre la CIA, les actions de l'Eglise et le pouvoir zaïrois (p. 290).

Des questions importantes demeurent sans réponse satisfaisante : l'échec de Mulele est dû en grande partie à l'absence complète de soutien et de communications extérieures et d'armement moderne. Or Mulele disposait d'un noyau de collaborateurs fidèles à Brazzaville et de partisans formés au camp de Gamboma. Pendant quatre ans, il n'eut aucun contact avec eux ! Pourquoi Che Guevara renonça-t-il à rejoindre Mulele, alors qu'il avait quitté les maquis de l'Est pour Brazzaville dans ce but (p. 293) ? Pourquoi Mulele ne fit-il pas un usage rationnel de l'armement abondant récupéré sur les policiers et les soldats de l'Armée Nationale ? Une seule embuscade (p. 191) rapporte 12 armes ; la découverte d'un dépôt de l'armée (p. 193) rapporte 40 caisses de munitions, de grenades et de bazookas ! Malgré cet armement, toutes les tentatives de prendre les villes de Gungu et Idiofa, défendues seulement par un peloton de soldats, échouent au prix de centaines de morts. Pourquoi finalement Mulele s'est-il rendu à Brazzaville d'abord sans savoir l'accueil qui lui serait réservé, à Kinshasa ensuite où une mort certaine l'attendait ?

Toutes ces questions sans réponse renvoient à une double interrogation fondamentale : quelle est la véritable personnalité de Mulele ? Etait-il à la hauteur de la tâche révolutionnaire entreprise ? Quelles étaient les chances d'une révolution paysanne à la chinoise au Kwilu et dans le contexte africain à cette époque ?

Sur ce point, nous ne partageons pas l'optimisme de l'auteur qui conclut : « Pierre Mulele a montré que... la voie vers le pouvoir dans la capitale passe par la brousse » (p. 335) ; mais il a sans doute raison lorsqu'il poursuit : « Les faiblesses du mouvement révolutionnaire de Mulele renvoient toutes au problème vital de l'édification d'un parti marxiste-léniniste, regroupant tous les éléments conscients du pays ».

b. verhaegen

Pierre Mulele ou la seconde vie de Patrice Lumumba, par Ludo Maertens. Editions EPO, Berchem, 1985.

UNE REEDITION ATTENDUE !

HENRI DE MAN ET LOUIS DE BROUCKERE

LE MOUVEMENT OUVRIER EN BELGIQUE (1911)

UN ASPECT DE LA LUTTE
DES TENDANCES SOCIALISTES

Traduit de l'allemand par René Deprez
et présenté par Maxime Steinberg



Suivi de

MAXIME STEINBERG

A L'ORIGINE DU COMMUNISME BELGE : L'EXTREME-GAUCHE REVOLUTIONNAIRE D'AVANT 1914.

FONDATION JOSEPH JACQUEMOTTE

185 pages. Prix : 420 F (+ 30 F de port) à verser au compte 210-0598341-97 (avec la mention « Mouvement ouvrier ») de la Fondation Jacquemotte. Rue des Foulons 40 - 1000 Bruxelles.

en revues

socialisme

La livraison septembre-octobre 1985 (n° 191) offre des documents qui s'inscrivaient dans la perspective des élections législatives du 13 octobre, et qui, au lendemain du scrutin, prennent stature historique. Il s'agit en effet du discours de Guy Spitaels au congrès électoral du PS à Namur, du bilan de quatre ans de gestion de la Communauté française, du bilan de quatre ans de gestion socialiste à la région wallonne. On pourra s'y référer avec fruit.

La politique menée par l'exécutif de la communauté française, a été, montre Philippe Moureaux « radicalement différente de celle du gouvernement national ». De fait, cette politique a refusé d'appliquer les critères d'austérité néo-libérale pratiqués au niveau du pouvoir central. Et Philippe Moureaux peut s'enorgueillir d'avoir, avec son équipe et sa majorité, favorisé dans bien des secteurs la vie associative, la créativité et la participation. On retiendra comme particulièrement significatif à cet égard, l'appui donné aux initiatives d'éducation permanente visant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il y a fort à parier que la nouvelle majorité rompra avec cette pratique progressiste et on en mesurera les dégâts.

Jean-Maurice Dehousse, Philippe Busquin, Valmy Féaux, Robert Urbain illustrent les bienfaits de la gestion de la région wallonne. Ces têtes mériteraient une analyse détaillée — en particulier en matière de politique industrielle — qu'il est malaisé d'insérer dans cette rubrique. Nous y reviendrons.

Dans la même livraison, on lira avec intérêt les relations fort vivantes, signées Anne-Marie Lizin et

Viviane Jacobs, sur la conférence et le forum de Nairobi. « 15 jours pour un bilan mondial des reculs de la cause des femmes » : ce titre est hélas fondé. Régression et pauvreté ont gagné des terrains au cours de la dernière décennie et les femmes ont été partout — à des degrés divers — les victimes privilégiées de ces malheurs. A.M. Lizin note que le souci des « officiels » belges fut de ne pas isoler les USA dans la conférence. Quel merveilleux rôle de protection de son suzerain, le vassal Tindemans assure-t-il ! Un rôle qui, atlantisme oblige, amena les diplomates belges à apparaître « très neutres » envers l'apartheid... Malgré ces freins déshonorants, quatre amendements présentés par la Belgique ont été adoptés à Nairobi. Ils portent sur une politique d'actions positives (pour compenser des inégalités), sur la formation professionnelle, sur les atteintes à la dignité physique et morale des femmes, sur les conséquences d'une plus longue espérance de vie. Certes, personne ne nourrit d'illusions sur le caractère opérationnel des textes votés à Nairobi, qualifié par V. Jacobs de rassemblement mamouth. Mais on espère avec elle que ce type d'entreprise peut « empêcher l'assoupissement ou l'autosatisfaction ». Et c'est avec conviction qu'elle évoque le « bouillon de culture » que fut le forum de Nairobi, où le commun dénominateur entre les participantes venues de pays développés ou de pays pauvres fut, dit-elle, le mot SURVIVRE. Pas de quoi pavoiser...

r.l.

Socialisme. Administration et rédaction : Institut E. Vandervelde, 13 bd de l'Empereur, 1000 Bruxelles. 14 F le numéro — abonnement annuel : 700 F.

bulletin de la far

Le numéro double 151-152 juin-juillet 1985 du Bulletin de la Fondation André Renard présente un riche sommaire — des statuts (ou sous-statuts) offerts aux jeunes jusqu'aux spectacles et expositions, en passant par la jurisprudence du travail, la Charte wallonne de l'énergie, le syndicalisme face aux nouvelles techniques (ou technologies), les propositions de la CES en vue d'assurer une concertation syndicale européenne.

On nous permettra de privilégier dans tout cela deux thèmes : celui qu'a choisi Larbi Ayari à propos des nouvelles techniques et du rôle des syndicats ; celui que traite la CES.

L'étude de Ayari brasse quantité de problèmes importants et complexes. On peut même se demander s'il n'en brasse pas trop et si son ambition n'est pas excessive, quel que soit par ailleurs l'intérêt des questions abordées. Rejoignant des considérations déjà émises par divers auteurs et dans diverses revues (notamment les CM), l'auteur s'inquiète de la dimension idéologique du débat sur les innovations techniques, tels qu'il est mené par les néo-libéraux dans le but de réduire le poids de l'intervention syndicale. « La question qui se pose dès lors, écrit-il, est non seulement comment être partie prenante de ce remodelage sans trop en subir les effets destructeurs, mais aussi comment acquérir les moyens de le contrôler et infléchir ses impacts dans le sens du "projet de société" dont le syndicalisme reste porteur. Ces constats amènent à une approche de la problématique du contrôle et de l'utilisation des innovations, s'appuyant tant sur le savoir-faire que sur le dynamisme créatif des travailleurs ». Et d'évoquer l'ambiguïté des cercles de qualité en appelant le syndicalisme « à sortir d'une certaine logique productiviste... ». Larbi Ayari s'en prend ensuite avec

pertinence aux confusions que charrie le « concept fourre-tout » de la modernité, au nom duquel s'installe la démission sociale. Dans le même temps, il part en guerre contre la notion « contradictoire » d'industries culturelles et contre la consommation culturelle mercantilisée. S'il a le mérite de poser la question du contenu de classe de la « modernité » et d'une « civilisation des puces », il nous semble s'égarer dans l'analyse, très peu critique, de Toffler et Touraine. Bref, une réflexion capitale mais inégale. On attend la suite pour un jugement global.

On lira avec le plus vif intérêt les résolutions du V^e congrès de la Confédération européenne des syndicats (Milan, mai 1985), dont la portée théorique dépasse le cadre strictement syndical ou même social, mais dont on se demande quel sera l'impact concret sur les luttes et les orientations. Notons en tout état de cause qu'y est exprimée la volonté de contrer le néo-libéralisme, d'impulser une politique de l'emploi, de lutter contre la privatisation des services publics, de combattre la fraude fiscale, « crime économique », par une législation fiscale concertée et par des conventions sur l'évasion fiscale et sur la double imposition. Significative aussi, cette partie des résolutions qui revendique clairement plus de droits pour les travailleurs et qui réaffirme notamment le droit à l'information. La CES, qui soutient une coopération monétaire plus étroite en Europe, appelle au développement d'une « politique économique, structurelle et technologique active, écartant les risques d'une nouvelle récession et nous rendant moins vulnérables et dépendants des développements dans les autres pays industrialisés ». Aux patrons et gouvernants qui se gargarisent volontiers de « l'idée européenne », il peut être salutaire d'opposer cette autre image de l'Europe. Mais il est bien clair, malheureusement, qu'il y

aura fort à faire pour transformer l'image en réalité.

r.l.

Le numéro double : 200 F. Fondation André Renard, place Saint-Paul, 9-11, 4000 Liège.

Dans le numéro 153 du Bulletin de la FAR (septembre-octobre 1985), une pièce maîtresse : l'étude très attentive de la réforme du revisorat par José Verdin. Le 21 février 1985, le Parlement a voté une réforme portant sur le revisorat, donc sur le contrôle des entreprises qui modifie sensiblement la situation antérieure, très insatisfaisante. Le principe majeur de la réforme réside dans l'obligation faite aux entreprises de nommer un ou plusieurs contrôleurs extérieurs portant le titre de reviseur. Mais ce principe ne suffira certainement pas à assurer la transparence des entreprises quand la réforme sera appliquée en 1986. En effet, en interdisant toute réunion officielle entre reviseur et représentants des seuls travailleurs, la loi

Pour ses quarante ans, la Revue nouvelle a procédé au lancement de quelques « bouteilles à la mer », sous forme de réflexions personnelles, pas anniversaires pour un sou, destinée à stimuler leur auteur et accessoirement les lecteurs. L'idée est jolie, le résultat assez réussi. On ne tentera pas un inventaire de ces bouteilles, mais on peut épingler par-ci par-là quelques breuvages, savoureux ou (d)étonnants.

De Jean-Claude Willame : « Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'y a jamais eu d'autre Europe que celle des technologies, des polices, des intérêts mercantiles, de l'anglais, de l'extrême-droite... Et il y a toute raison de croire que même si elle est potentiellement la seconde puissance industrielle du monde — et

organise un déséquilibre complet au bénéfice du patronat. Beaucoup d'autres questions sont posées dès à présent, à propos du rôle de police (privée) que les reviseurs seraient appelés à jouer, à propos de la possibilité donnée à des sociétés d'exercer la fonction de reviseurs, ou même à propos des garanties d'indépendance des reviseurs lesquels sont payés par la direction des entreprises. José Verdin n'en conclue pas pour autant qu'il faut anathémiser la réforme... « Dans l'immédiat, écrit-il, dans les entreprises, le travail des reviseurs va démontrer la capacité syndicale de maîtriser le terrain économique ».

A cette étude fouillée, le Bulletin de la FAR ajoute un commentaire de Dominique Dauby sur « l'accompagnement social de la restructuration de la sidérurgie wallonne ». La rubrique du droit social, les rubriques culturelles habituelles et une Petite chronologie complètent le sommaire.

120 F le n° 153. Abonnement annuel : 750 F.

la revue nouvelle

même la première pour la production manufacturière — l'Europe ne peut prétendre géopolitiquement à une quelconque hégémonie politique autonome, aussi sûrement qu'une totalité ne peut être une simple somme de parties ».

Question à J.C.W. : si on parlait (en précisant qu'il s'agit de l'Europe capitaliste), non d'hégémonie mais bien d'autonomie — en termes de non-alignement envers les blocs, serait-ce aussi « sûr » ? Cette autonomie-là, à coup sûr politique, ne pourrait-elle s'inscrire dans un processus plus ample ?

D'André Linard : ... « Voilà deux grosses campagnes de "solidarité" menées en quelques mois en Belgique contre des ennemis présentés comme naturels : le froid chez nous

et la sécheresse en Afrique. Dans les deux cas, on tait les explications socio-politiques et le public marche à fond. Et d'applaudir à la générosité spontanée du public belge, malgré la crise. (...) Pourquoi est-il si difficile de mobiliser le public avant et entre les sécheresses, lorsque des actions préventives peuvent être menées en mobilisant les paysans ? Et pendant combien de temps croirons-nous encore à des changements effectifs sans remise en cause de l'ordre économique mondial et des bourgeoisies locales ? »

De Michel Molitor, qui déplore l'envahissement du politique par l'économique : « ... ne faut-il pas affirmer l'existence et l'autonomie, à côté de l'économique, du politique comme expression de l'expérience (c'est-à-dire l'histoire, les ressources culturelles et organisationnelles) et du vouloir d'une collectivité humaine ».

Oui, oui, il importe d'affirmer cette existence et cette autonomie. Mais contrairement à ce que semble croire M.M., pareille affirmation n'est pas étrangère — et encore moins opposée au marxisme.

Nota bene : bien d'autres « bouteilles » méritent d'être recueillies et savourées.

La Revue nouvelle, octobre 1985, 200 francs belges.

Le « Journal d'un festivalier » constitue le plat de consistance de la livraison de novembre de la R.N. Il s'agit du festival de la jeunesse qui s'est déroulé à Moscou l'été dernier. On sait que la délégation belge à cette rencontre était exemplairement pluraliste. Deux journalistes l'accompagnaient : Christine Simon et Jean-Marie Chauvier. C'est ce dernier qui livre son carnet de bord, « côté cour et côté jardin ». Beaucoup d'annotations de connaisseur : Chauvier connaît l'URSS, côté cœur et côté dossiers. Beaucoup de nuances dans les jugements, parfois

amers. A lire ces commentaires, on a l'impression que le Festival a eu lieu trop tôt : les espoirs de réformes et d'ouvertures dont Mikhaïl Gorbatchev et la nouvelle équipe de dirigeants sont porteurs, ces espoirs n'ont pas encore trouvé à se concrétiser en juillet 1985. La peur de la « contagion idéologique » bloque des dialogues et aucune concession « moderniste » ne parvient, semble-t-il, à masquer cette peur. Cependant, observe J.M.C., les contacts informels avec la population dans les parcs publics, « c'est la fête à qui veut la saisir ». Par ailleurs, Chauvier n'est pas tendre pour le comportement de ces participants occidentaux qui ont multiplié exigences et caprices, ont surtout voulu proclamer leurs convictions (et certains, distribuer des crucifix), plutôt que d'écouter, et qui, rentrés au pays, ont tenu à se « dédouaner » d'être allés en URSS. A la question, posée par tant de jeunes et de médias « Fallait-il y aller ? », J.M.C. répond : « Oui, certes ». Car, ajoute-t-il, boycotter l'URSS, c'est isoler et décourager tous ceux qui là-bas ont soif d'ouverture et de contacts.

Dans la même livraison, Nadine Gouzée aborde, via « le cas tchécoslovaque », le problème des rapports entre lutte pour la paix et lutte pour les droits de l'homme (*). Problème complexe, sans nul doute et où la subjectivité peut difficilement être éliminée. Mais cela peut-il justifier des positions (celles exposées par Vaclav Havel) comme celles-ci : « — la conviction que les risques de guerre sont liés aux réalités politiques actuelles plus qu'aux armements existants; — la certitude que les négociations sur le désarmement ne servent qu'à entretenir un statu quo explosif ».

Nous répondons NON. Car non seulement il est absurde d'opposer « armements » et « réalités politiques », mais il est aberrant et dangereux de jeter le discrédit sur un pro-

(*) Voir à ce sujet « C.M. » de janvier 1984.

cessus de négociations-dialogues qui enfin s'amorce après une longue période glaciaire. Qu'il faille approfondir et élargir les négociations, c'est certain et c'est là (notamment) que peut jouer l'opinion publique dans toute sa diversité. Mais rejeter les négociations sur le désarmement dans les ténèbres extérieures nous paraît irresponsable.

Toujours dynamique, ce numéro 7 de « Virages » poursuit ses investigations sur la société nord-américaine, en éclairant quelques aspects mal connus mais très significatifs. C'est un processus d'appauvrissement d'ores et déjà dramatique, qui touche quelque 45 millions d'Américains. C'est l'offensive patronale en faveur d'une flexibilité tous azimuts et contre l'activité des délégations syndicales. C'est la violence et la drogue à l'école, signes

La Revue d'action sociale, éditée par la communauté d'expression française, se veut un instrument pluraliste d'information et réflexion, de recherche et de travail pour tous ceux qui se préoccupent des problèmes sociaux. Elle en est à sa dixième année mais vient de faire peau neuve. Et le numéro 85 sur « *Pauvres aujourd'hui, pauvres demain ?* » est particulièrement attachant.

E. Servais et D. Taquet analysent le caractère social de la pauvreté, « rapport social en constante évolution ». Le processus d'appauvrissement en cours depuis quelques années rend la société plus inégalitaire encore : en effet, « les fractions de la population occupant des positions relativement faibles se trouvent aspirées qualitativement et quantitativement vers le bas, tandis

A lire encore avec fruit dans ce numéro, la contribution de Gérard Fourze au problème de l'école pluraliste et un « *Autour de Marie Denis* » plein de tendresse.

r.l.

La Revue nouvelle, novembre 1985, 190 francs. Rue des Mouche-rons 3, 1000 Bruxelles.

virages

d'un « échec scolaire » collectif et structurel. C'est enfin, parmi d'autres des formes de mystification idéologique où capitalisme se confond avec socialisme.

En plus du dossier USA, des articles sur le travail de nuit en Belgique, sur les ravages de la BD au Japon... et aussi sur Bruce Springsteen.

Six numéros pour 500 F — Virages-CIPA, 34 rue des Bollandistes, 1040 Bruxelles.

revue d'action sociale

que les fractions de la population déjà mieux pourvues peuvent, à tout le moins, mieux résister et de ce fait, voir leurs positions relativement renforcées ». Très attentifs aux effets que la paupérisation exerce dans le champ culturel, les auteurs tentent aussi une approche des transformations en cours dans les classes moyennes et dans la classe ouvrière.

M. Draperie examine la portée des « actions sociales » entreprises par la CEE pour combattre la pauvreté. Confirmant des diagnostics antérieurs, l'auteur situe l'épicentre d'une action contre la pauvreté au niveau des politiques de l'emploi.

Pour leur part, A. Anciaux et J.P. Hiernaux s'efforcent de dégager dans les stratégies de lutte contre la pauvreté « le sens de l'action utile ».

Ils s'inquiètent de voir les groupes marginalisés et paupérisés « aussi, et plus radicalement encore, privés de citoyenneté pratique ». Ce grave problème est abordé sous le double angle du travailleur social et de son « client ». Il s'agit à la fois de rendre au pauvre sa citoyenneté et son rôle d'acteur dans la société — et de sortir le travailleur social de son isolement.

Au sommaire du même numéro : « Aide locative et rénovation urbaine », ainsi que de nombreuses informations pratiques.

r.l.

Revue d'action sociale, rue des Augustins, 30, 4000 Liège. 250 francs le numéro. 1.000 francs l'abonnement annuel pour collectivités et institutions. 700 francs abonnement individuel.

A paraître dans de prochaines livraisons

- Dangers de la sociobiologie
- La pub dans la culture
- La démocratie
contre le terrorisme

40^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE FASCISME

FASCISME et RACISME d'hier à aujourd'hui



50 F.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE
chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE
bd Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN
rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE
rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

LIBRAIRIE DÉRIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE
rue Hamoir 25
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE
Village du Livre
6914 Redu

à année nouvelle,
nouvelle chemise
disions-nous

ce qu'il était :

la chemise nouvelle
est arrivée...

le tarif est resté

700 F l'abonnement annuel

à verser sans tarder au
CCP 000-0188745-80 de la
Fondation Jacquemotte,
1000 Bruxelles

